



LES GRANDES ENTREPRISES AU CŒUR DE LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC

ÉTUDE DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC | SEPTEMBRE 2019

À PROPOS DU CPQ

Créé en 1969, le CPQ est une confédération de près de 100 associations sectorielles et de plusieurs membres corporatifs (entreprises, institutions et autres employeurs).

Il représente ainsi les intérêts de plus de 70 000 employeurs de toutes tailles issus des secteurs privé et parapublic.

LE CPQ TIENT À REMERCIER SES PARTENAIRES
POUR LEUR APPUI QUI A PERMIS LA RÉALISATION
DE CETTE ÉTUDE.



COORDINATION DE LA RECHERCHE ET RÉDACTION

Norma Kozhaya,

Vice-présidente – Recherche et économiste en chef
CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC (CPQ)

CONCEPTION ET PRODUCTION GRAPHIQUE

Uzin3 | communicateurs graphiques

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
Septembre 2019

Cette publication peut être consultée
sur le site web du CPQ à cpq.qc.ca.



MOT DU PRÉSIDENT

Une société prospère repose sur des entreprises engagées qui investissent et prennent des risques, multiplient les opportunités économiques, organisent la production et les échanges de produits et de services, proposent des innovations qui participeront au rayonnement de l'économie. Les entreprises catalysent aussi les capacités individuelles des travailleurs, participent à l'évolution du marché de l'emploi et améliorent le bien-être général.

Bien que le soutien à l'entrepreneuriat et au démarrage des entreprises soit essentiel au dynamisme et au renouvellement de l'économie, la croissance des entreprises est tout aussi importante. De fait, leur capacité à atteindre une taille suffisante est un enjeu crucial de développement économique, car de la taille des entreprises dépend aussi leur capacité d'investir pour se tailler une place concurrentielle durable dans un marché de plus en plus mondialisé et de plus en plus instable.

C'est plus particulièrement à cet égard que les grandes entreprises occupent une place névralgique dans le progrès économique et social : que leur siège social soit en sol québécois ou non, leur contribution est substantielle, tant au PIB, qu'à l'internationalisation de l'économie, en termes de gains de productivité, au développement des compétences, à la hausse du niveau de vie et à la création d'emplois. La capacité particulière des grandes entreprises à investir se trouve également dans les dépenses en recherche et développement (R-D), ce qui les amène à jouer un rôle de premier plan au sein du système d'innovation. En outre, l'activité des grandes entreprises stimule aussi l'activité des PME, ce qui renforce les tissus économiques locaux. Finalement, les grandes entreprises contribuent au bien-être de leur communauté de diverses autres façons, notamment par le biais de la philanthropie.

Tout cela fait des grandes entreprises des piliers de la prospérité. Mieux comprendre leur place et leur rôle dans l'économie québécoise est un aspect essentiel à l'avancement des politiques économiques. Le Conseil du patronat du Québec, qui regroupe des employeurs de toutes tailles, a ainsi voulu en dresser un portrait afin de mieux évaluer leur contribution à l'économie.

Yves-Thomas Dorval

Président et chef de la direction

Conseil du patronat du Québec



LE CPQ A SOUHAITÉ PORTER UN REGARD FRANC SUR LA CONTRIBUTION DES GRANDES ENTREPRISES, QUE L'ON A TENDANCE À SOUS-ESTIMER.

À bien des égards, les grandes entreprises occupent une place névralgique dans l'économie, place qu'il convient de bien cerner et de rappeler. L'étude s'attardera donc tout d'abord à comprendre qui sont ces entreprises au Québec. L'emploi et la rémunération versée aux salariés, leur répartition selon les secteurs d'activité, les formes de propriété sont quelques-uns des aspects qui seront abordés, et nous comparerons les données québécoises avec celles d'autres juridictions. Nous poursuivrons en nous penchant sur la contribution des grandes entreprises aux exportations, à la croissance de la productivité, au dynamisme du système d'innovation, à l'activité des PME, de même qu'à l'assiette fiscale. Enfin, nous conclurons notre tour d'horizon sur la contribution des grandes entreprises à la prospérité du Québec sur leur action philanthropique ou caritative au sein des communautés.

FAITS SAILLANTS

IMPORTANCE RELATIVE DES GRANDES ENTREPRISES

Représentant 0,18 % du nombre d'entreprises du secteur privé au Québec, les grandes entreprises y sont responsables de 27 % de l'emploi.

En comparaison, les grandes entreprises représentent 0,21 % des entreprises en Ontario et sont responsables de 36,6 % des emplois.

Alors que le Québec représente 23 % de la population canadienne et 19 % du PIB, on y compte 19 % des entreprises canadiennes du secteur privé et 19 % des grandes entreprises au Canada.



SECTEURS D'ACTIVITÉ DES GRANDES ENTREPRISES

Les grands emplacements du secteur privé du Québec se trouvent en grande partie dans la fabrication (12 %), la gestion de sociétés et d'entreprises (8 %) et les services administratifs, de soutien, de gestion de déchet et services d'assainissement (6,4 %).

RÉMUNÉRATION

La rémunération moyenne dans les grandes entreprises est de 41 % plus élevée que la rémunération moyenne dans l'économie.

PIB

Les grandes entreprises au Canada ont contribué jusqu'à près de 50 % du PIB du secteur privé.

EXPORTATIONS

58 % des exportations canadiennes de biens étaient attribuables aux grandes entreprises.

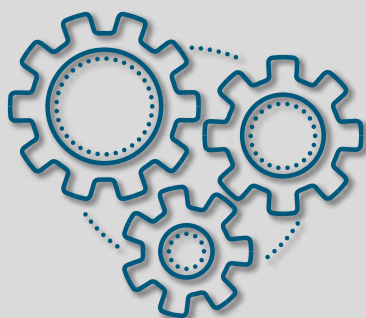
INNOVATION

75 % des grandes entreprises canadiennes ont introduit une innovation en matière de produits ou de procédés.

PRODUCTIVITÉ

La productivité, mesurée par le PIB nominal par heure travaillée, est supérieure dans les grandes entreprises. La productivité dans les petites entreprises représente 47 % du niveau des grandes sociétés au Canada.

Si la part de l'emploi dans les grandes entreprises était la même au Canada qu'aux É-U, la productivité y serait de 6 % plus élevée.



SYNERGIE AVEC LES PME

Au Canada, 150 000 PME faisaient affaire en 2015 avec 50 grandes entreprises, pour une valeur de plus de 37 G\$. Une grande entreprise achète en moyenne pour 728 M\$ auprès de 3 000 PME, ce qui représente 35 % de ses achats. Les grandes entreprises étant ainsi des clients dont les commandes sont aussi régulières qu'importantes, elles sont essentielles à l'émergence et la croissance des PME.

CONTRIBUTION FISCALE

En proportion du PIB, le poids des prélèvements fiscaux des entreprises aux paliers fédéral et provincial s'élève à 5,3 % au Québec, ce qui situe la province au-dessus de la moyenne du reste du Canada (4,3 %) et de la moyenne de l'OCDE (3,6 %).

Les grandes entreprises du Québec ont versé 52,4 % du total des prélèvements fiscaux provinciaux des entreprises.

TABLE DES MATIÈRES

LES GRANDES ENTREPRISES AU COEUR DE LA PROSPÉRITÉ
DU QUÉBEC | ÉTUDE DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC



01 PORTRAIT GÉNÉRAL DES GRANDES ENTREPRISES

Note méthodologique

- 1.1 Classification selon le nombre d'employés
- 1.2 Classification selon le secteur d'activité

4
4
4
8



02 CARACTÉRISTIQUES DE DIVERS TYPES DE GRANDES ENTREPRISES

- 2.1 Les entreprises québécoises ont moins recours au financement sur les marchés boursiers
- 2.2 Importance stratégique des sièges sociaux
- 2.3 Les filiales de sociétés étrangères accélèrent, notamment, l'internationalisation de l'économie
- 2.4 La vigueur particulière des entreprises familiales

12
13
14
15
17



03 LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE REPOSE LARGEMENT SUR LES GRANDES ENTREPRISES

- 3.1 La contribution des grandes entreprises à l'emploi
- 3.2 Près de la moitié du PIB généré par les entreprises du secteur privé au cours de la période 2010-2014 provient des grandes entreprises
- 3.3 Les exportations
- 3.4 Grandes entreprises et gains de productivité
- 3.5 Les grandes entreprises, moteurs de croissance des PME

18
18
22
22
23
25



04 LA CONTRIBUTION FISCALE DES ENTREPRISES AU QUÉBEC

26



05 LA CONTRIBUTION DES GRANDES ENTREPRISES AUX COMMUNAUTÉS

30



06 CONCLUSION REMERCIEMENTS

32
33



PORTRAIT GÉNÉRAL DES GRANDES ENTREPRISES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La disponibilité de données propres aux grandes entreprises est relativement limitée, et le CPQ souhaite souligner la nécessité de les développer. Il y aurait lieu en effet de créer et de maintenir à jour un portrait en profondeur des grandes entreprises.

Alors que certaines données sont compilées sur la base de l'emplacement statistique, d'autres le sont sur la base de l'entreprise (une entreprise peut avoir plusieurs emplacements)¹. À cela s'ajoute le fait que des données détaillées sur le secteur privé ne sont pas toujours disponibles, surtout à l'échelle provinciale. De plus, la variété des sources ne permet pas une uniformité des années de référence. Cela dit, le recensement des données tenté dans le cadre de cette étude a permis de dégager un ensemble d'observations utiles à une connaissance accrue de la place et du rôle des grandes entreprises au Québec.

La définition de la grande entreprise retenue est celle constituée de 500 employés et plus. Selon la source d'information, une note pourrait annoncer un changement ponctuel de définition, se référant, par exemple, plutôt à 250 employés et plus ou à un chiffre d'affaires de 50 M\$ ou plus.

1.1 | CLASSIFICATION SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS

Le Québec compte 623 EMPLACEMENTS de plus de 500 employés

En juin 2018, le Québec comptait un total de 258 676 emplacements², dont 98 % avaient moins de 100 employés et seulement 0,2 %, soit 623, atteignaient une taille de 500 employés et plus (tableau 1). On notera également qu'environ 43 % des emplacements se trouvent dans le Grand Montréal, la métropole comptant à elle seule 55 % des emplacements de 500 employés et plus établis au Québec³.

La distribution des emplacements selon le nombre d'employés est comparable à celle de l'ensemble du Canada et de l'Ontario. Cependant, les données montrent qu'en Ontario, les emplacements de 500 employés et plus occupent relativement plus de place dans l'économie provinciale (0,3 % du total des emplacements, contre 0,2 % au Québec).

Les données révèlent également que la part ontarienne des emplacements de grande taille dans le total canadien de 41 % dépasse le poids démographique de l'Ontario (39 %). Au Québec, aucune catégorie ne dépasse son importance démographique (23 %).

¹ Selon le registre des entreprises de Statistique Canada, **une entreprise** est une entité opérationnelle légale au sommet de la structure opérationnelle. Il n'y a qu'une entreprise par structure opérationnelle. Cette entité possède un ensemble complet d'états financiers. **L'établissement** est l'entité de production ou le plus petit regroupement d'entités de production qui produit des biens et des services. Plus spécifiquement, un établissement : a) produit un ensemble de biens ou de services homogène; b) ne croise pas les frontières provinciales; c) fournit des données sur la valeur de la production, sur le coût des principaux intrants intermédiaires utilisés ainsi que sur la main-d'œuvre (y compris son coût) utilisée aux fins de la production ». Par exemple, l'usine de fabrication qui fournit des données comptables sur la valeur des livraisons (ventes), les coûts directs et les coûts de main-d'œuvre est considérée comme un établissement. Cependant, deux points de vente au détail peuvent constituer un seul établissement si leurs données comptables, décrites au point c) plus haut, ne sont pas disponibles individuellement, mais se retrouvent combinées à un niveau supérieur. **L'emplacement statistique** est une entité de production qui exerce une activité économique à partir d'un seul emplacement ou d'un groupe d'emplacements, à l'intérieur de la plus petite région géographique type, et peut fournir au minimum des données sur l'emploi. https://www.statcan.gc.ca/fra/programmes-statistiques/document/1105_D16_T9_V1#a3.

² Se reporter à la note de bas de page 1 pour la définition d'emplacement.

³ Un total de 111 457 emplacements se trouve dans le grand Montréal, dont 343 entreprises de 500 employés et plus (chiffres de 2017). <http://cmm.qc.ca/donnees-et-territoire/observatoire-grand-montreal/outils-statistiques-interactifs/grand-montreal-en-statistiques/?t=6&st=106&i=1383>.

TABLEAU 1

NOMBRE D'EMPLACEMENTS AVEC EMPLOYÉS, SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS

GÉOGRAPHIE	TRANCHES D'EFFECTIF	NOMBRE	% NOMBRE D'ENTREPRISES PAR PROVINCE DANS LE CANADA	% NOMBRE D'ENTREPRISES DE LA PROVINCE OU DU CANADA	% POPULATION DU CANADA
CANADA	1 à 99 employés	1 247 263		98	
	100 à 499 employés	22 435		1,8	
	500 employés et +	3 093		0,2	
	Total	1 272 791		100	100
QUÉBEC	1 à 99 employés	253 484	20,3	98,0	
	100 à 499 employés	4 569	20,4	1,8	
	500 employés et +	623	20,1	0,2	
	Total	258 676	20,3	100	22,7
ONTARIO	1 à 99 employés	455 980	36,6	97,8	
	100 à 499 employés	8 975	40,0	1,9	
	500 employés et +	1 274	41,2	0,3	
	Total	466 229	36,6	100	38,9
ALBERTA	1 à 99 employés	171 616	13,8	98,1	
	100 à 499 employés	2 955	13,2	1,7	
	500 employés et +	424	13,7	0,2	
	Total	174 725	13,7	100	12,6

Sources : Statistique Canada. *Nombre d'entreprises canadiennes avec employés, juin 2018, Tableau: 33-10-0092-01 et Tableau 14-10-0287-01 Caractéristiques de la population active.* Les entreprises sont dénombrées en tenant compte de leurs « emplacements statistiques ». Ainsi, une entreprise de vente au détail ayant 10 magasins et 1 siège social représente 11 entreprises. Ces chiffres comprennent les secteurs privé et public.

Le Québec compte seulement 390 ENTREPRISES privées de plus de 500 employés

Près de 0,18 % (soit 390) des entreprises⁴ privées du Québec comptent 500 employés ou plus, une part inférieure à celle estimée pour l'Ontario (0,21 % ou 900 entreprises en 2016) (Tableau 2).

Le Québec affiche aussi le plus faible taux de très petites entreprises (moins de 5 employés), dont la part dans le total des entreprises se limite à 71 %, contre 77 % en Ontario⁵. Par contre, la part des entreprises de 5 à 99 employés est relativement plus élevée au Québec. De plus, toujours en comparaison avec l'Ontario, le Québec se démarque par son pourcentage plus élevé d'entreprises de 100 à 499 employés, mais un pourcentage plus faible de grandes entreprises (500 employés et plus). Comme il sera présenté plus loin, ce faible nombre de grandes entreprises prive possiblement le Québec d'un apport socioéconomique important. La relative sous-représentation des grandes entreprises, combinée à la structure industrielle du Québec, prédispose ce dernier à une productivité plus faible. Cet aspect sera développé plus avant.

Alors que le Québec représente 23 % de la population canadienne et 19 % du PIB (en 2017), il ne compte que 19 % des entreprises canadiennes du secteur privé, une baisse par rapport au 22,7 % qu'il comptait en 2001. Les grandes entreprises du Québec représentent également 19 % de toutes les grandes entreprises au Canada (21,5 % en 2001), comparativement à 43,7 % pour l'Ontario, qui représente 39 % de la population canadienne et 38 % du PIB.

CLASSEMENT *LES AFFAIRES*

Le journal *Les Affaires* produit un classement annuel des 500 plus grandes entreprises au Québec, selon le nombre de personnes à l'emploi⁶. Selon ce classement :

- 1) Le nombre médian d'emplois est de 536, en légère baisse par rapport à 2018 (547)⁷.
- 2) Le nombre moyen d'emplois est de 1 635.

Le fait que la moyenne du nombre d'employés est considérablement plus élevée que la médiane indique que le nombre d'entreprises ayant un nombre très élevé d'employés est faible. Les auteurs du classement constatent d'ailleurs que « [...] le Québec ne compte qu'une trentaine d'entreprises de plus de 5000 employés. À l'autre bout du spectre, 354 entreprises de notre classement emploient moins de 1 000 employés ».

Parmi ces entreprises, 106 sont cotées en bourse (21 %), les autres étant donc privées (79 %). Parmi ces plus grandes entreprises, 59 (soit 12 %) sont des filiales de sociétés étrangères. Treize (2,6 %) font partie du secteur parapublic. Enfin, 276 entreprises du classement emploient plus de 500 employés au Québec.

Mouvement Desjardins, un des plus gros employeurs du secteur privé du Québec, a versé en 2018 plus de 3,407 G\$ en salaires et avantages sociaux, et redonné 389 M\$ aux membres et à la collectivité.

⁴ Entité opérationnelle légale au sommet de la structure opérationnelle – Voir note de bas de page 1.

⁵ Les données révèlent un constat similaire selon la définition des emplacements d'affaires.

⁶ Base de données Les 500, *Les Affaires*, les entreprises sont classées selon le nombre d'employés à temps plein (min. 30h par semaine) au Québec (incluant les filiales, les franchisés et les affiliés). Il ne s'agit pas d'un tableau exhaustif des entreprises québécoises. Le nombre d'employés, ainsi que toutes les autres informations du classement, ont été transmises par les entreprises entre le 14 janvier et le 7 mai 2019. Seules les sociétés-mères ou les divisions canadiennes de sociétés étrangères sont inscrites. Leurs filiales sont regroupées, le cas échéant.

⁷ Emanuelle René de Cotret, Le classement 2019 des 500 plus grandes entreprises du Québec.

Dans *Les Affaires*, <https://www.lesaffaires.com/classements/les-500/le-classement-2019-des-500-plus-grandes-entreprises-du-quebec/610305>.

⁸ Ces données proviennent du Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE) qui se base sur trois sources : les données administratives des T4 de l'Agence du revenu du Canada, les données du Registre des entreprises de Statistique Canada et les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH). Le Registre des entreprises de Statistique Canada donne la définition suivante : une entreprise est une entité opérationnelle légale au sommet de la structure opérationnelle. Il n'y a qu'une entreprise par structure opérationnelle. Cette entité possède un ensemble complet d'états financiers. Le registre définit également la notion d'établissement de la façon suivante : l'établissement statistique est l'entité de production ou le plus petit regroupement d'entités de production. On peut donc penser, par exemple, que la Banque nationale est considérée dans son ensemble comme une entreprise dans ce tableau, alors que ses succursales seraient considérées comme des établissements. À partir des données recueillies par le Registre des entreprises de Statistique Canada, les données administratives du PALE sont structurées au niveau de l'entreprise statistique, ou le niveau associé à un ensemble complet d'états financiers. La dernière année disponible est 2016. On sait toutefois que ce nombre ne varie pas beaucoup d'année en année. La somme des catégories n'est pas toujours égale au total, en raison d'estimations et de données confidentielles en vertu des dispositions de la Loi sur les statistiques.



TABLEAU 2

NOMBRE D'ENTREPRISES AVEC SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ,
SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS⁸ – 2016

TAILLE DE L'ENTREPRISE	CANADA		QUÉBEC		ONTARIO		QUÉBEC DANS LE CANADA 2016	QUÉBEC DANS LE CANADA 2001	ONTARIO DANS LE CANADA 2016
	NOMBRE D'ENTREPRISES	%	NOMBRE D'ENTREPRISES	%	NOMBRE D'ENTREPRISES	%	%	%	%
MOINS DE 5 EMPLOYÉS	874 260	75,7	155 510	70,9	322 480	76,8	17,8	22,0	36,9
MOINS DE 100 EMPLOYÉS	1 140 140	98,7	216 080	98,5	414 450	98,7	18,9	22,7	36,3
100 À MOINS DE 500 EMPLOYÉS	12 150	1,05	2 920	1,3	4 510	1,1	24,0	24,8	37,1
500 EMPLOYÉS ET PLUS	2 060	0,18	390	0,18	900	0,21	18,9	21,5	43,7
Total	1 154 650	100	219 380	100	419 860	100	19	22,7	36,4

Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0088-01 Mesures dynamiques des entreprises, par taille d'entreprise, par province ou territoire.

1.2 | CLASSIFICATION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Distribution selon les emplacements statistiques dans le secteur privé

Le tableau 3 présente la répartition des grands emplacements par secteur. On peut noter tout d'abord que, globalement, la présence des secteurs qui relèvent principalement du secteur public – administrations publiques, services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale et services publics – est beaucoup plus marquée au Québec qu'en Ontario et au Canada en général. Ceux-ci représentent 44 % des grands établissements du Québec comparativement à 32 % en Ontario (tableau 3).

Si on exclut ces secteurs, les grands emplacements statistiques du Québec sont concentrés dans les secteurs de la fabrication (75 entreprises, soit 12 %), de la gestion de sociétés et d'entreprises (8 %), des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et services d'assainissement (6,4 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques. En Ontario, la distribution est similaire mais dans des proportions quelque peu différentes. On peut noter par ailleurs une différence nette entre le Québec et l'Ontario pour le secteur de la finance et des assurances, qui affiche en Ontario une part clairement plus élevée (7,2 % des établissements contre 4,5 % au Québec), et reflète l'importance des grandes institutions financières à Toronto.

À l'autre bout du spectre, les très petites entreprises (1 à 4 employés) se retrouvent au Québec surtout dans le secteur de la construction (13,7 %) et dans les services professionnels, scientifiques et techniques (11,7 %). En Ontario, les services professionnels, scientifiques et techniques occupent la première place à 17,5 % des emplacements de 1 à 4 employés, la construction suivant à 10,5 %. Ceci reflète le fait que l'industrie de la construction est plus morcelée au Québec, notamment en raison d'une réglementation moins propice à la polyvalence des travailleurs.



TABLEAU 3

NOMBRE D'EMPLACEMENTS DE PLUS DE 500 EMPLOYÉS PAR SECTEUR,
AU CANADA, AU QUÉBEC ET EN ONTARIO

NOMBRE D'ENTREPRISES PAR SECTEUR	CANADA	QUÉBEC	ONTARIO	CANADA	QUÉBEC	ONTARIO
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	338	61	140	10,9 %	9,8 %	11,0 %
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	11	2	5	0,4 %	0,3 %	0,4 %
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	78	19	28	2,5 %	3,0 %	2,2 %
AUTRES SERVICES (sauf les administrations publiques)	40	3	18	1,3 %	0,5 %	1,4 %
COMMERCE DE DÉTAIL	24	2	14	0,8 %	0,3 %	1,1 %
COMMERCE DE GROS	136	16	45	4,4 %	2,6 %	3,5 %
CONSTRUCTION	119	12	36	3,8 %	1,9 %	2,8 %
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	90	10	18	2,9 %	1,6 %	1,4 %
FABRICATION	292	75	145	9,4 %	12,0 %	11,4 %
FINANCE ET ASSURANCES	150	28	92	4,8 %	4,5 %	7,2 %
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES	258	50	126	8,3 %	8,0 %	9,9 %
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	85	22	38	2,7 %	3,5 %	3,0 %
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	229	40	110	7,4 %	6,4 %	8,6 %
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	438	118	111	14,2 %	18,9 %	8,7 %
SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION	67	7	31	2,2 %	1,1 %	2,4 %
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	47	5	23	1,5 %	0,8 %	1,8 %
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	111	27	63	3,6 %	4,3 %	4,9 %
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	363	86	151	11,7 %	13,8 %	11,9 %
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	146	27	57	4,7 %	4,3 %	4,5 %
SERVICES PUBLICS	33	9	9	1,1 %	1,4 %	0,7 %
TOTAL DES SECTEURS QUI RELÈVENT DU PUBLIC⁹	1 172	274	411	38 %	44 %	32 %
TOTAL, TOUTES LES INDUSTRIES	3 093	623	1 274	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Sources : Nombre d'entreprises canadiennes avec employés, juin 2018, Tableau: 33-10-0092-01.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310009201>. Les entreprises sont dénombrées en tenant compte de leurs « emplacements statistiques ». Ainsi, une entreprise de vente au détail ayant 10 magasins et 1 siège social représente 11 entreprises.

⁹ Il s'agit des secteurs de l'administration publique, des services d'enseignement, des soins de santé et d'assistance sociale et des services publics.

TABLEAU 4

DISTRIBUTION PAR SECTEUR DES EMPLACEMENTS DE 1 À 4 EMPLOYÉS

SECTEUR	POURCENTAGE		
	CANADA	QUÉBEC	ONTARIO
CONSTRUCTION	12,3 %	13,7 %	10,5 %
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	15,0 %	11,7 %	17,5 %
AUTRES SERVICES (sauf les administrations publiques)	9,3 %	10,1 %	9,0 %
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	9,1 %	9,3 %	9,3 %
COMMERCE DE DÉTAIL	7,1 %	8,5 %	7,2 %
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	4,7 %	6,3 %	1,9 %
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	6,8 %	6,2 %	8,6 %
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	4,9 %	4,1 %	4,9 %
COMMERCE DE GROS	3,4 %	4,1 %	3,5 %
AUTRES SECTEURS	27,5 %	26,2 %	27,6 %

Source : Nombre d'entreprises canadiennes avec employés, juin 2018, Tableau: 33-10-0092-01. Le terme entreprise désigne l'emplacement où se trouvent les travailleurs <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310009201>.

Distribution des entreprises du secteur privé

Le secteur de la construction est celui qui compte au Québec le plus grand nombre d'entreprises avec employés dans le secteur privé (14,4 %), suivi, pratiquement ex aequo, du commerce de détail (11,4 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (11,3 %). En Ontario, les services professionnels, scientifiques et techniques occupent la première place (16,8 %), suivis de la construction (12,3 %) et du commerce de détail (9,3 %). (Tableau 5).

En résumé, la distribution des entreprises est globalement ainsi assez semblable au Québec et dans le reste du Canada. La province se distingue cependant sur les plans suivants :

- Une présence moindre de grandes entreprises dans le secteur privé comparativement à l'Ontario.
- Une plus forte présence des emplacements de grande taille dans le secteur public comparativement à la moyenne canadienne et en particulier par rapport à l'Ontario.
- Une part plus faible de très petites entreprises (moins de 5 employés) par rapport au reste du Canada.
- Une présence plus forte des entreprises de taille moyenne par rapport à l'Ontario.

Ces dernières devraient d'ailleurs être soutenues dans leur croissance afin qu'elles dépassent la barre des 500 employés et contribuent ainsi davantage à la création de valeur au Québec.



TABLEAU 5

NOMBRE D'EMPLACEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ PAR SECTEUR,
AU QUÉBEC ET EN ONTARIO – 2016

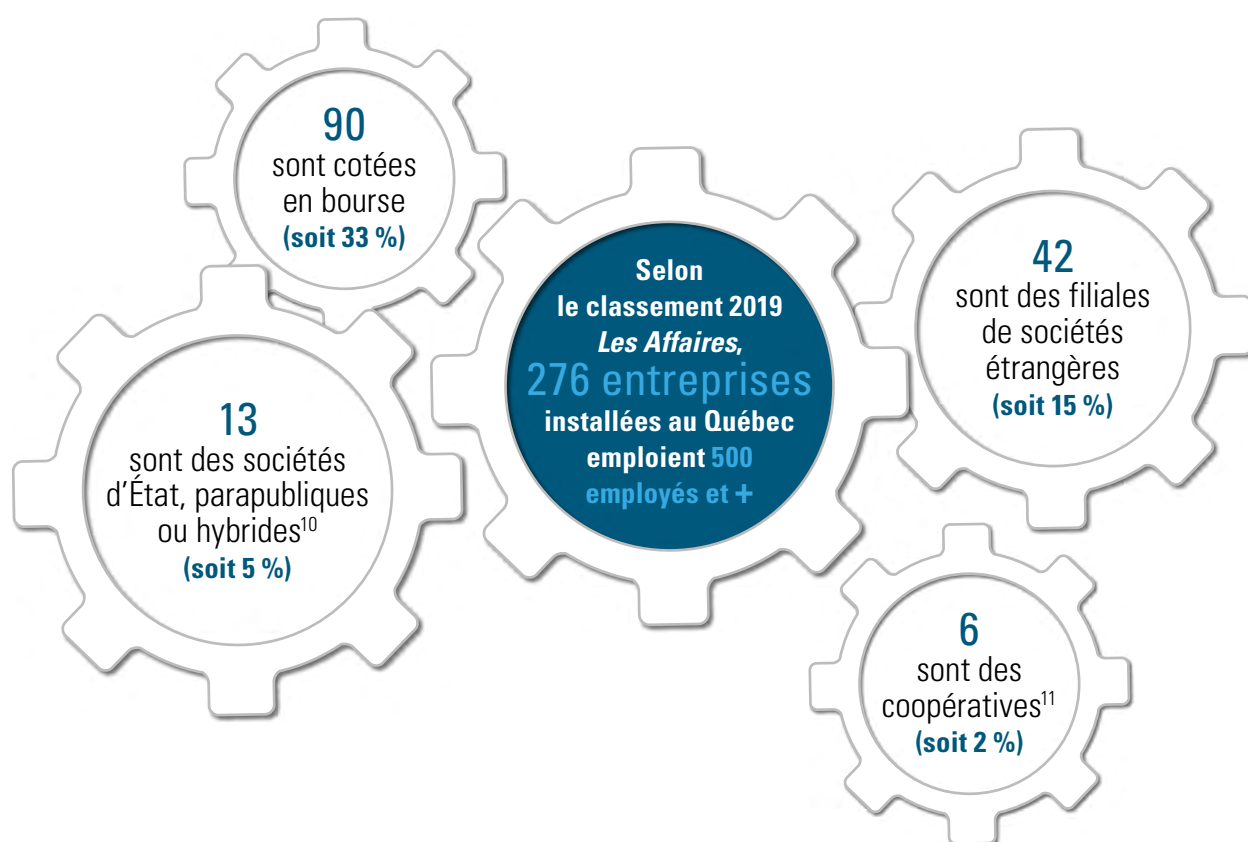
SECTEUR	QUÉBEC	%	ONTARIO	%
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	12 420	5,7	9 990	2,4
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	320	0,15	700	0,17
CONSTRUCTION	31 530	14,4	51 800	12,3
FABRICATION	13 190	6,0	20 560	4,9
COMMERCE DE GROS	12 320	5,6	21 240	5,1
COMMERCE DE DÉTAIL	24 930	11,36	39 180	9,33
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	13 540	6,2	33 870	8,1
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	3 080	1,4	6 310	1,5
FINANCE ET ASSURANCES	5 030	2,3	15 060	3,59
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION À BAIL	9 360	4,3	21 170	5,0
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	24 850	11,3	70 620	16,8
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES	800	0,4	2 840	0,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	10 750	4,9	20 500	4,9
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	4 670	2,1	6 350	1,5
SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION	17 600	8,0	27 560	6,6
AUTRES SERVICES (sauf les administrations publiques)	23 030	10,5	40 570	9,7
ENTREPRISES NON CLASSÉES	11 960	5,4	31 550	7,5

Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0087-01. Mesures dynamique des entreprises, par industrie, par province et calculs du CPQ.



CARACTÉRISTIQUES DE DIVERS TYPES DE GRANDES ENTREPRISES

Chaque type d'entreprise contribue à l'économie d'une façon différente, adaptée aux réalités concurrentielles de son propre marché. Mieux en comprendre les attributs permet de reconnaître les conditions d'affaires propices à sa croissance. Un bref regard est proposé ici sur les principaux types d'entreprises (par exemple, entreprises privées ou cotées en bourse, filiales de sociétés étrangères, entreprises familiales, et présence des sièges sociaux) et certaines de leurs caractéristiques distinctives.



Forte de plus de 35 000 emplois générés dans toutes les régions et de sa contribution de plus de 4 \$ milliards au PIB du Québec, **La Coop fédérée**, avec des retombées fiscales de plus de 1 \$ milliard, croit que l'économie n'est pas qu'une affaire de chiffres. C'est aussi une question qui doit placer l'humain au cœur des décisions. La formation de la main-d'œuvre, tant académique que sur les lieux de travail, en constitue un exemple probant, elle doit permettre aux personnes de se réaliser pleinement.



2.1 | LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES ONT MOINS RECOURS AU FINANCEMENT SUR LES MARCHÉS BOURSISERS

L'inscription en bourse, sans être le seul, est probablement le levier économique de croissance le plus important pour les entreprises. Il semble qu'il soit utilisé de manière restreinte au Québec. En effet, dans l'ensemble, seules 184 sociétés québécoises sont inscrites à une bourse canadienne, ce qui représente environ 7 % des 2 503 entreprises canadiennes cotées à une bourse canadienne¹², même si leur poids dans la capitalisation boursière canadienne est plus grand, ce qui révèle une concentration particulière des entreprises de grande taille¹³. Ce poids demeure toutefois inférieur au poids démographique et économique du Québec au Canada. Cette sous-représentation est également observée à la bourse de Toronto : au 31 décembre 2018, 87 sociétés québécoises y étaient inscrites sur un total de 906 entreprises canadiennes. De 2014 à 2018, 38 entreprises québécoises seulement se sont inscrites à la TSX et à la TSXV, sur un total de 665 entreprises canadiennes¹⁴.

Le CPQ souhaite ainsi discuter de l'intérêt du Régime d'épargne-actions (REA), qui a clairement contribué à l'essor de grandes entreprises québécoises telles que Jean Coutu, CGI, Alimentation Couche-Tard, Métro, Québecor, Bombardier, Cascades, Groupe Transcontinental (devenu TC Transcontinental), SNC-Lavalin, Genivar (devenue WSP), Canam, Transat A.T., Gildan, Héroux-Devtek, Cogeco, pour ne citer que celles-là. Certains appellent le retour de cet outil qui a facilité la croissance et l'entrée en bourse de nombreux fleurons québécois¹⁵. Le CPQ est du même avis et souligne que le fait que le REA puisse permettre à des familles de diriger la destinée d'entreprises cotées en bourse est un enjeu qu'il faut élever à un niveau stratégique pour l'économie québécoise.

¹⁰ Hydro Québec, la STM, la SAQ, la SAAQ, Loto Québec, la BDC, Via Rail Canada, la Société des traversiers du Québec, Radio-Canada, le RTC, le RTL, la Société de transport de Laval, la Société de transport de l'Outaouais.

¹¹ Desjardins, Coop fédérée, Agropur, Exceldor, Avantis, Coopérative des Consommateurs de Lorette.

¹² QUÉBECBOURSE, Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires <https://quebecbourse.com/wp-content/uploads/2019/02/Mémoire-08-02-2019-QB-final.pdf> (excluant les FNB et les sociétés de capital de démarrage)

¹³ La capitalisation boursière des entreprises québécoises représentait 17 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes, y compris les fonds négociés en Bourse (« FNB »), les produits structurés et les entreprises étrangères inscrites au Canada, chiffres au 31 décembre 2015. Groupe de travail sur le déficit d'inscriptions en bourse des sociétés québécoises, *L'inscription en Bourse : le maillon faible de l'écosystème québécois du financement des entreprises : Un plan d'action pour y remédier*. https://cpa.quebec.ca/fr/salle-de-presse/nouvelles-et-publications/groupe-de-travail-sur-le-deficit-d-inscriptions-en-bourse-des-societes-quebecoises/~media/docs/public-medias/salle-presse/memoires/rapport-inscription-en-bourse_fr.pdf

¹⁴ Parmi celles-ci on peut mentionner Alithya et Stingray.

¹⁵ Par exemple, Groupe de travail sur le déficit d'inscriptions en bourse des sociétés québécoises, *L'inscription en Bourse : le maillon faible de l'éco système québécois du financement des entreprises : Un plan d'action pour y remédier*. https://cpa.quebec.ca/fr/salle-de-presse/nouvelles-et-publications/groupe-de-travail-sur-le-deficit-d-inscriptions-en-bourse-des-societes-quebecoises/~media/docs/public-medias/salle-presse/memoires/rapport-inscription-en-bourse_fr.pdf RCGT soumission prébudgétaire https://cdn.rcgt.com/app/uploads/2019/02/2019_soumissions-prebudgetaires-quebec_final.pdf.

2.2 | IMPORTANCE STRATÉGIQUE DES SIÈGES SOCIAUX

Le Québec comptait 552 sièges sociaux en 2017, un nombre en baisse au cours des dernières années (ils étaient 578 en 2011) et deux fois moins élevé qu'en Ontario (1 090 en 2017 et 1 137 en 2011)¹⁶. Si le nombre de sièges sociaux a diminué dans les deux provinces, c'est essentiellement en raison d'un mouvement de fusions et acquisitions. Les 552 sièges sociaux soutenaient au Québec 53 293 emplois directs en 2017, un niveau en hausse comparativement à 2011 (51 276 emplois).

La présence d'un siège social sur un territoire donné apporte des bénéfices économiques certains. Une étude de KPMG¹⁷ a d'abord retenu parmi ces bénéfices la qualité des emplois directs et induits par l'activité d'un siège social et le développement des multiples firmes de services professionnels gravitant autour de son activité (comptabilité, services financiers, juridiques, informatiques et de télécommunications). De plus, la présence de sièges sociaux participe à la notoriété du territoire économique et à la croissance du tourisme d'affaires, dont les effets sont positifs notamment sur l'immobilier non résidentiel, les secteurs de l'hébergement, de la restauration, ou encore le divertissement et la culture. La présence de sièges sociaux apparaît également déterminante pour les investissements en recherche et développement ainsi que pour l'activité dans les milieux caritatifs. L'attraction et la rétention de sièges sociaux constituent donc un enjeu stratégique de premier plan pour le Québec.

Le CN, un géant du transport nord-américain des marchandises qui fête ses 100 ans cette année, a son siège social à Montréal. C'est plus de 2 000 employés qui travaillent au sein de celui-ci, générant des retombées économiques importantes pour Montréal et le Québec. La grande majorité des hauts dirigeants sont basés à Montréal qui solidifie, par le fait même, son importance capitale dans le secteur des transports sur la scène nord-américaine.

La Banque Nationale a commencé la construction d'un nouveau siège social à Montréal. Il s'agit du plus important investissement immobilier des 25 dernières années dans la métropole. Le projet en soi générera des retombées économiques de 1,2 G\$ et la création de 7 000 emplois.

Lavery Avocats, dont le siège social est établi à Montréal et qui compte des bureaux à Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières, offre des services adaptés aux besoins et à la réalité des entreprises québécoises, et ce, du démarrage jusqu'aux activités d'expansion au Québec comme à l'échelle internationale. Indépendant, le cabinet possède une grande agilité sur le marché, ce qui lui permet de contribuer au développement économique et à la croissance du Québec inc.



¹⁶ Statistique Canada. Tableau 33-10-0110-01 Sièges sociaux et emploi dans les sièges sociaux. Il s'agit des établissements classés comme étant des sièges sociaux (SCIAN 551114) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Un siège social est défini comme un établissement ou un emplacement dont l'activité principale consiste à fournir à des établissements affiliés des services de gestion générale et/ou de soutien administratif.

¹⁷ *Les sièges sociaux au Québec – Leur évolution, leur contribution et leur expansion*. Présentation du rapport d'analyse réalisée pour le Groupe de travail sur la protection des entreprises québécoises http://www.groupe.finances.gouv.qc.ca/GTPEQ/Documents/Rapport_Secor-KPMG.pdf.

2.3 | LES FILIALES DE SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ACCÉLÈRENT, NOTAMMENT, L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE

Bien que les sièges sociaux en sol québécois génèrent des retombées positives pour l'écosystème local et national, l'investissement d'entreprises ayant leur siège social à l'étranger représente également un apport de capitaux et d'expertise avantageux pour l'économie du Québec et pour son intégration aux marchés internationaux.

Les filiales de sociétés étrangères représentent 0,4 % des entreprises au Canada¹⁸. Comme on l'a vu plus haut, 76 des 500 plus grandes entreprises du Québec sont des filiales de sociétés étrangères, 42 ont plus que 500 employés. Selon l'évaluation d'un rapport pour Investissement Québec¹⁹, le Québec compte plus de 2 300 filiales d'entreprises étrangères. Celles-ci génèrent directement près de 12 % du PIB et représentent des retombées équivalant à 19 % du PIB. La moitié de ces filiales font de la R-D, principalement en développement expérimental et en recherche appliquée, et occupent ainsi une place certaine dans le système québécois d'innovation²⁰.

Les filiales sont de grandes exportatrices, les exportations représentant 51 % de leurs revenus. On note aussi que 30 % des filiales québécoises dirigent les activités canadiennes et 15 % dirigent les activités nord-américaines.

Les filiales d'entreprises étrangères assurent 9 % du total de l'emploi au Québec, une proportion toutefois plus faible que la moyenne canadienne (12 %) ou qu'en Ontario (15 %)²¹. L'emploi dans les filiales d'entreprises étrangères au Québec est concentré surtout dans les secteurs de la fabrication (33,6 %), du commerce de détail (18 %) et de gros (12,2 %).

Ubisoft emploie aujourd'hui plus de 4 200 créateurs en jeu vidéo à Montréal, Québec, Saguenay et en production d'effets visuels à Piedmont et Montréal. Ubisoft a cru aux atouts et aux talents d'ici, en investissant plusieurs milliards de dollars et en confiant à ses équipes québécoises le rôle de créer et d'opérer plusieurs de ses plus grandes marques. Ubisoft est aujourd'hui le leader d'une industrie québécoise du jeu vidéo diversifiée et reconnue mondialement. L'expertise québécoise et la créativité de l'industrie permettent à la fois la création de propriété intellectuelle locale, le rayonnement du talent d'ici à l'international et l'attraction des meilleurs talents internationaux. L'arrivée d'Ubisoft au Québec a aussi profondément influencé l'identité du quartier Mile End à Montréal, participé à la revitalisation du quartier St-Roch à Québec et plus récemment, le bas de la rue Racine à Saguenay.



¹⁸ Claire Schaffter et Alexandre Fortier-Labonté, Entreprises multinationales au Canada, https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-621-m/11-621-m2019001-fra.pdf?st=jG_915cA.

¹⁹ http://www.investquebec.com/documents/int/filiales/ForumDirigeants/ForumFiliales_AppEco_Final.pdf.

²⁰ Les résultats d'un sondage SOM sur la perception des filiales du Grand Montréal 2018- 2019, pour le compte de Montréal International vont exactement dans le même sens. Selon ce sondage, la moitié des filiales collaborent avec les institutions d'enseignement et de recherche <http://www.montrealinternational.com/publications/sondage-aupres-des-filiales-de-societes-etrangees/>.

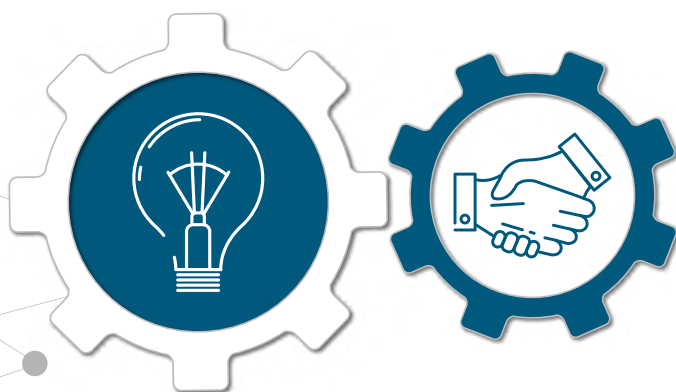
²¹ Statistique Canada. Tableau 36-10-0451-01 Activités au Canada des sociétés affiliées à participation majoritaire étrangère, emploi sur la base de l'établissement, selon la province et l'industrie. Chiffres de 2016.

Les filiales de sociétés étrangères sont souvent rattachées à de grandes multinationales. Si le nombre de multinationales est limité, leur apport économique est bien établi, comme le révèle une récente étude de Statistique Canada²². Selon cette étude, les multinationales agissent comme facteur d'attrait pour les travailleurs qualifiés. Les multinationales employaient en 2016 un Canadien sur quatre (12 % dans les filiales de sociétés étrangères, et 13 % dans les sociétés affiliées étrangères à participation majoritaire canadienne). Elles sont une source importante d'investissements en innovation, en technologie et en main-d'œuvre qualifiée au Canada, génèrent souvent plus de revenus et détiennent plus d'actifs que les entreprises « intérieures »²³. De plus, elles tirent profit des innovations technologiques dans les domaines de la logistique et des communications afin de diversifier leurs chaînes d'approvisionnement et de pénétrer les marchés étrangers.

Une autre analyse de Statistique Canada²⁴ constate que les établissements des entreprises sous contrôle étranger sont généralement de plus grande taille et rémunèrent mieux leurs travailleurs. De plus, les cadres représentent une plus grande proportion de leurs effectifs par rapport aux entreprises canadiennes, et leur productivité est plus élevée. Un sondage de Montréal International²⁵ auprès de filiales de sociétés étrangères fait le même constat : 59 % des répondants estiment que la productivité de leurs employés est élevée alors que seulement 3 % la considèrent faible.

Les différences de rendement entre les entreprises étrangères et les entreprises canadiennes découlent davantage du niveau d'internationalisation de l'entreprise que de sa structure de propriété. On reconnaît d'ailleurs que la performance des établissements appartenant à des multinationales canadiennes est aussi bonne que celle des entreprises concurrentes sous contrôle étranger. Ainsi, les établissements sous contrôle étranger performant d'abord du fait de l'avantage organisationnel, technologique et informationnel associé aux entreprises multinationales.

Cette analyse souligne également que les établissements étrangers du secteur manufacturier ont des retombées positives sur les fabricants canadiens. Ces retombées découlent essentiellement du dynamisme provoqué par une concurrence accrue et, conséquemment, d'une plus grande utilisation des capacités technologiques des établissements canadiens. Le degré d'internationalisation des entreprises, autrement dit le niveau de concentration de leurs activités sur les marchés étrangers, apparaît donc comme un facteur stratégique déterminant du rendement des entreprises.



²² Claire Schaffter et Alexandre Fortier-Labonté, *Entreprises multinationales au Canada*, https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-621-m/11-621-m2019001-fra.pdf?st=jG_915cA.

Dans le contexte de cette étude, une multinationale désigne un groupe de deux entités juridiques ou plus devant préparer des états financiers consolidés à des fins de production de rapports financiers, et dont l'une des entités juridiques réside dans une juridiction fiscale autre que le Canada. Les multinationales représentent 0,8 % des entreprises au Canada.

²³ Une entreprise intérieure est une entreprise canadienne qui n'est pas une multinationale; elle peut par ailleurs faire ou non partie d'un groupe d'entreprises.

²⁴ Voir en particulier John R. Baldwin et Guy Gellatly, *Liaisons globales : les multinationales au Canada : aperçu des recherches* http://publications.gc.ca/collections/collection_2007/statcan/11-622-M/11-622-MIF2007014.pdf.

²⁵ Sondage SOM sur la perception des filiales du Grand Montréal 2018-2019, pour le compte de Montréal International, <http://www.montrealinternational.com/publications/sondage-aupres-des-filiales-de-societes-etrangeres/>



2.4 | LA VIGUEUR PARTICULIÈRE DES ENTREPRISES FAMILIALES

Un rapport de la Banque Nationale du Canada (BNC) analyse l'importance des entreprises familiales au Canada ainsi que dans d'autres pays²⁶. On y apprend que les sociétés contrôlées par des familles représentent environ 80 % des entreprises dans le monde, leur taille variant des plus petites aux plus grandes. Le rapport montre également que les entreprises familiales performant généralement mieux, notamment du fait d'une approche davantage tournée vers la croissance à long terme et d'un recours moins fréquent à l'endettement, ce qui les distingue des sociétés à actionnariat étendu. Le fait que les hauts dirigeants des entreprises familiales restent en place plus longtemps, qu'ils peuvent prendre des décisions plus rapidement et que le personnel serait plus loyal à l'entreprise comptent parmi les autres facteurs distinctifs des entreprises familiales.

Au 31 mai 2018, l'Indice BNC des entreprises familiales affichait ainsi un rendement total absolu de 206 % depuis juin 2005 (période de référence de l'indice), comparativement à 133 % pour l'indice composé S&P/TSX. Par ailleurs, le rapport note que McKinsey & Company rappelait qu'en 2014 les sociétés contrôlées par des familles représentaient 19 % des entreprises de l'indice Fortune Global 500.

L'évolution et la progression de l'économie québécoise ont été marquées par de grandes entreprises familiales. Mentionnons par exemple CGI, Cascades, Alimentation Couche-Tard, Jean-Coutu²⁷, Saputo, Quebecor, TC Transcontinental, Canam, Gildan, Cogeco, Molson-Coors, Corporation Financière Power ou encore Bombardier.

Cogeco est un exemple d'entreprise régionale familiale au départ, inscrite en bourse dans les années 80, et dont un des membres de la famille fondatrice demeure actif au sein de la haute direction. Bien que l'entreprise soit active jusqu'en Ontario et aux États-Unis, la majeure partie de ses activités sont encore exercées en région et son siège social est situé à Montréal. Cogeco verse annuellement 1 % de son bénéfice avant impôts à des causes philanthropiques et sociales.

En tant que société sous contrôle familial, **TC Transcontinental** a toujours nourri la volonté de perdurer et de transmettre aux générations futures l'héritage d'une entreprise solide. Grâce à son agilité et à la latitude requise pour se transformer, elle a réalisé en 2014 un virage stratégique vers l'emballage souple afin d'assurer sa croissance rentable à long terme.

²⁶ *L'avantage familial*, édition 2018,

<https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/a-propos-de-nous/salle-de-presse/2018/etude-avantage-familial-banque-nationale-2018.pdf>.

Une première édition de ce rapport avait été produite en 2015. En général, pour qu'une société soit considérée comme une entreprise contrôlée par une famille, la famille doit posséder une participation suffisante dans son capital pour avoir une influence prépondérante sur les décisions concernant des questions cruciales comme le choix du chef de la direction et l'orientation stratégique à long terme. Dans le cas des grandes sociétés cotées en bourse, les familles exercent souvent un contrôle au moyen d'actions assorties de droits de vote multiples. L'indice BNC considère comme entreprise contrôlée par une famille une société dont la famille fondatrice ou le ou les fondateurs contrôlent, directement ou indirectement, 10 % ou plus des droits de vote; OU un individu et (ou) des entités reliées contrôlant directement ou indirectement 33,3 % ou plus des droits de vote.

²⁷ Jean Coutu a été racheté par Métro en 2018.



LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE REPOSE LARGEMENT SUR LES GRANDES ENTREPRISES

3.1 | LA CONTRIBUTION DES GRANDES ENTREPRISES À L'EMPLOI

En 2016, les grandes entreprises de 500 employés et plus concentraient au Québec 27 % de l'emploi dans le secteur privé²⁸. Bien qu'en hausse par rapport à son niveau de 25,5 % en 2001, la contribution des grandes entreprises à l'emploi est nettement plus faible qu'en Ontario, où elle est évaluée à 36,6 %.

Hormis les administrations publiques, les services d'enseignement et les soins de santé et assistance sociale, qui relèvent essentiellement du secteur public, les emplois dans les grandes entreprises du Québec se trouvent principalement dans le commerce de détail, à 10,1 %, la fabrication, 9,3 %, et la finance et les assurances, 6,6 % (tableau 6).

En moyenne, la rémunération horaire est de 41 % supérieure dans les grandes entreprises

La rémunération du travail est généralement plus élevée dans les établissements comptant plus de 500 salariés. En 2018, la rémunération horaire moyenne était de 32,91 \$ dans les établissements de 500 employés ou plus du secteur privé au Québec, alors que la moyenne se situe à 23,32 \$ dans l'ensemble des entreprises du secteur privé et à 20,22 \$ dans les entreprises de moins de 20 employés (tableau 7). Dans les grandes entreprises, les salariés gagnent donc 9,49 \$ de plus de l'heure que la moyenne des salariés québécois. Cela correspond à un écart de 41 %, qui ne prend cependant pas en compte les avantages sociaux, généralement plus fréquents et plus complets dans les grandes entreprises. À titre de comparaison, l'écart est de 8,60 \$ en Ontario (+34,3 %).



²⁸ Source : Statistique Canada Tableau 33-10-0093-01. Il est parfois mentionné dans le débat public que l'emploi dans les grandes entreprises du secteur privé se situe à environ 12 % du total (Voir par exemple http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03090.html#point3-1). L'écart provient essentiellement de la différence entre les définitions d'emplacement et d'entreprise, et dont le choix varie selon les besoins des enquêtes statistiques.

TABLEAU 6

EMPLOI DANS LES GRANDES ENTREPRISES SELON LE SECTEUR (EN %) – 2018

SECTEUR	QUÉBEC	ONTARIO
FORESTERIE, EXPLOITATION ET SOUTIEN	n.d.	n.d.
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	0,75	n.d.
SERVICES PUBLICS	n.d.	1,35
CONSTRUCTION	0,91	1,43
FABRICATION	9,33	9,73
COMMERCE DE GROS	2,74	3,36
COMMERCE DE DÉTAIL	10,09	12,11
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	5,23	4,98
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	3,02	3,36
FINANCE ET ASSURANCES	6,6	8,28
SERVICE IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET LOCATION À BAIL	0,64	1,19
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	3,72	3,34
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES	0,96	0,61
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	4,4	5,23
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	17,28	14,15
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	17,29	12,13
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	1,3	1,89
SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION	1,24	3,18
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	n.d.	0,77
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	12,41	12,27

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0215-01. Emploi pour l'ensemble des salariés selon la taille d'entreprise, données annuelles, DOI: <https://doi.org/10.25318/1410021501-fra>.

TABLEAU 7

RÉMUNÉRATION HORAIRE MOYENNE SELON LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT AU QUÉBEC ET EN ONTARIO, SECTEUR PRIVÉ – 2008-2018

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
QUÉBEC											
TOTAL	18,28	18,91	19,31	19,69	20,35	20,62	21,17	21,56	22,13	22,88	23,32
MOINS DE 20	15,53	16,17	16,7	17,19	17,48	17,95	18,39	18,77	19,26	19,65	20,22
ENTRE 20 ET 99	17,81	18,12	18,59	19,03	19,44	19,93	20,24	20,76	21,05	21,77	22,31
ENTRE 100 ET 500	20,74	21,46	21,89	22,29	23,44	23,33	24,51	24,43	25,41	26,16	26,18
PLUS DE 500	26,09	27,33	27,45	27,47	28,4	29,42	30,07	30,51	31,73	32,37	32,91
ONTARIO											
TOTAL	20,27	20,69	20,97	21,35	21,92	22,23	22,6	23,41	23,95	24,26	25,17
MOINS DE 20	17,26	17,6	18,17	18,36	18,93	19,18	19,52	20,22	20,66	20,88	22,04
ENTRE 20 ET 99	19,08	19,94	20,02	20,4	20,72	21,19	21,56	22,28	22,67	23,04	24,14
ENTRE 100 ET 500	22,83	23,55	23,62	23,83	24,68	24,89	25,69	26,58	27,22	27,36	27,88
PLUS DE 500	28,46	29,04	29,44	30,19	31	31,34	31,15	31,99	33,08	33,93	33,81

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2018, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

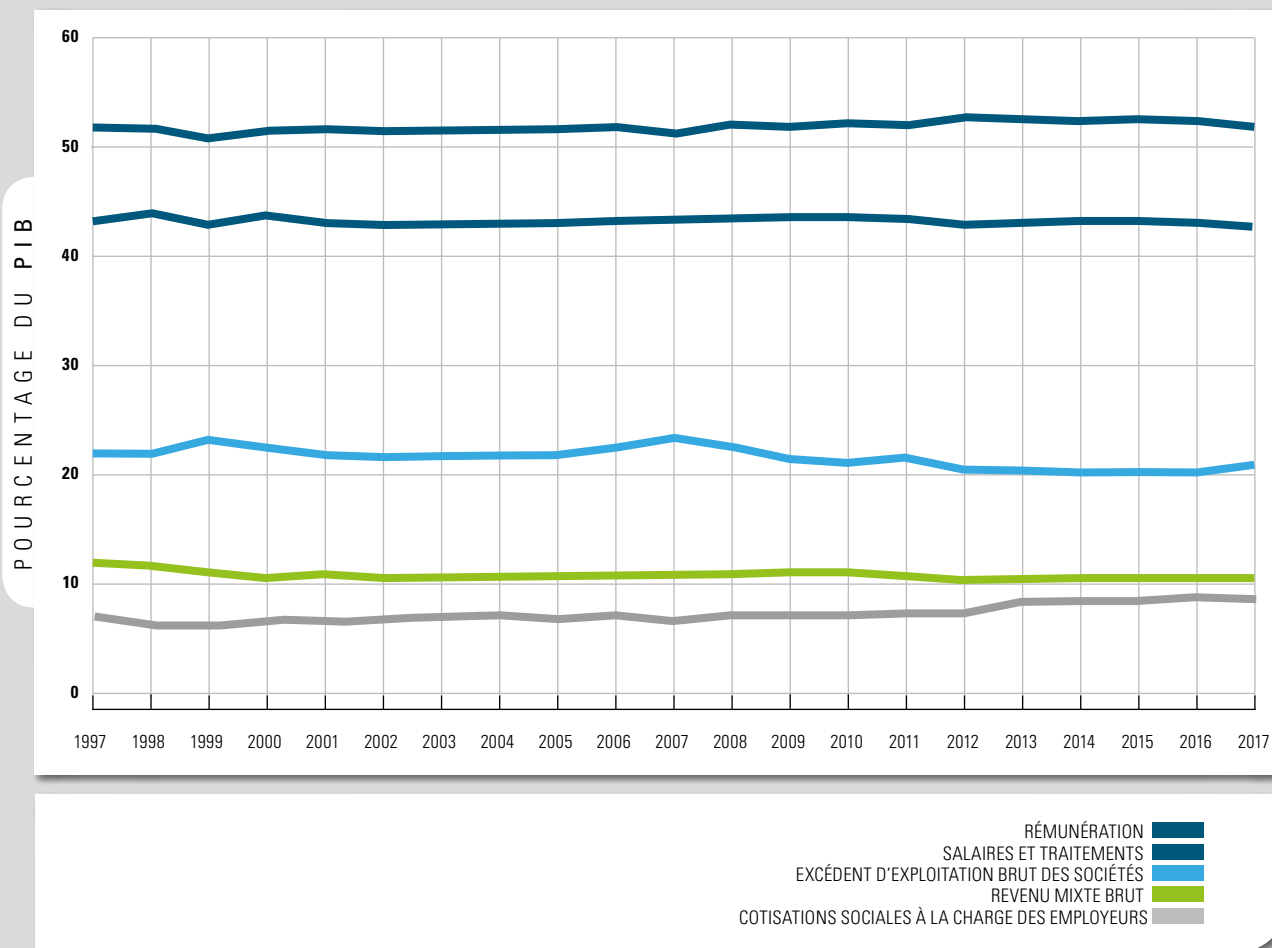
La répartition des gains économiques entre les salaires et les profits

Thème récurrent dans l'actualité, le partage de la richesse créée entre la part versée aux salaires et les profits des entreprises alimente souvent les débats sur la place des grandes entreprises dans l'économie et la société.

Depuis 1997, l'économie québécoise a enregistré un taux moyen de croissance annuelle de 3,93 % (PIB nominal). Cette croissance s'est accompagnée d'une augmentation pratiquement proportionnelle de la rémunération des salariés et celle des profits²⁹, de sorte que leur part du PIB est restée relativement constante, autour de 52 % et 21 % respectivement (Graphique 1).

GRAPHIQUE 1

ÉVOLUTION DE LA PART DES REVENUS DES SOCIÉTÉS,
ENTREPRISES INDIVIDUELLES ET SALARIÉS DANS LE PIB, QUÉBEC

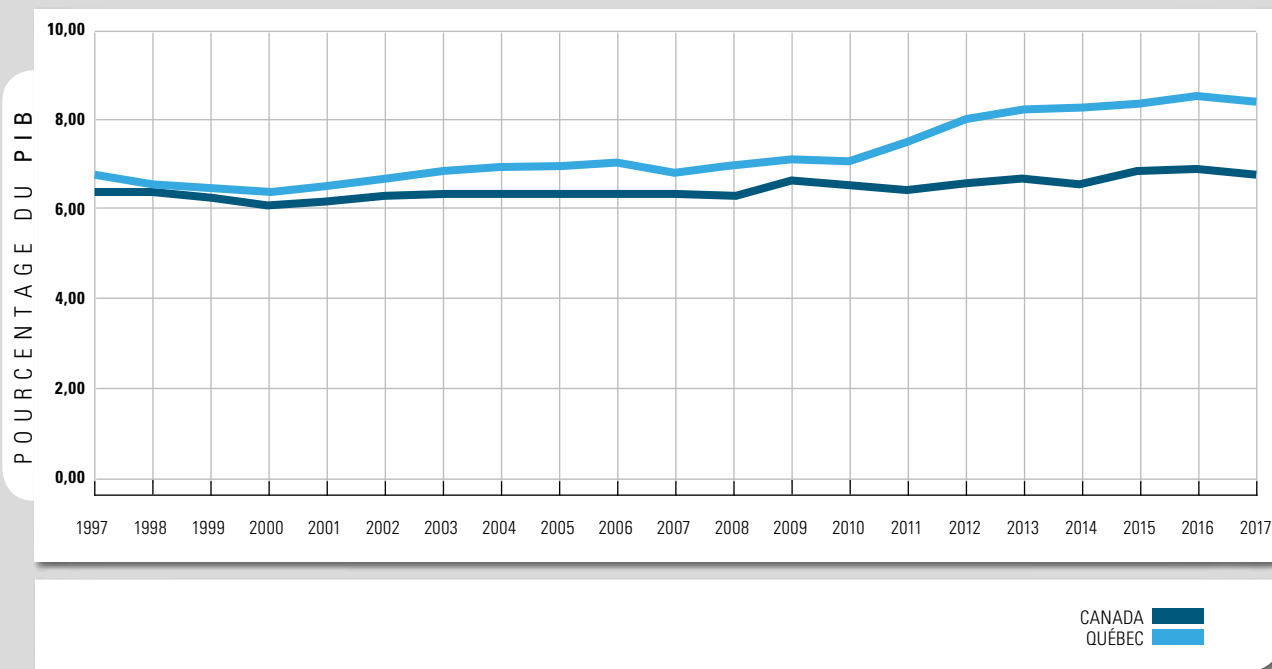


Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0221-01 anciennement CANSIM 384-0037 Produit intérieur brut, en termes de revenus, provinciaux et territoriaux. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610022101>.

Les cotisations à la charge de l'employeur sont la seule composante qui a changé de façon marquée. Leur part du PIB québécois a nettement augmenté, passant de 6,9 % en 1997 à 8,6 % en 2017, soit de 1,7 point de pourcentage, plaçant le Québec en tête des provinces canadiennes en ce qui a trait au poids de ces cotisations dans l'économie³⁰ (graphique 2).

GRAPHIQUE 2

ÉVOLUTION DE LA PART DES COTISATIONS SOCIALES À LA CHARGE DES EMPLOYEURS EN % DU PIB AU CANADA ET AU QUÉBEC



Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0221-01 anciennement CANSIM 384-0037 Produit intérieur brut, en termes de revenus, provinciaux et territoriaux. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610022101>.

²⁹ Il s'agit de la somme des salaires et des cotisations sociales à la charge de l'employeur. Ces cotisations comprennent les contributions des employeurs aux régimes de retraite des secteurs privé et public, aux régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, au régime d'assurance-emploi, au régime d'indemnisation des accidents du travail, aux régimes d'assurance-santé et d'assurance-vie et aux régimes d'allocations de retraite.

³⁰ La part des salaires dans le PIB a diminué de 0,7 point de pourcentage, de sorte que la part de la rémunération a augmenté de 1 point de pourcentage. Pour le reste du Canada, la part des cotisations sociales est passée de 6,3 % en 1997 à 6,7 % en 2017.

3.2 | PRÈS DE LA MOITIÉ DU PIB GÉNÉRÉ PAR LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ AU COURS DE LA PÉRIODE 2010-2014 PROVIENT DES GRANDES ENTREPRISES

La contribution des grandes entreprises à la productivité et à l'emploi se traduit également dans les chiffres du PIB. Statistique Canada a récemment établi que 49,8 % du PIB généré par les entreprises du secteur privé au cours de la période 2010-2014 proviennent des grandes entreprises (38,4 % des petites entreprises et 11,8 % des moyennes entreprises)³¹. L'étude ne fournit pas le détail par province, mais on peut présumer que l'ordre d'importance est comparable. La part des grandes entreprises serait vraisemblablement un peu plus faible au Québec, étant donné qu'elles sont moins nombreuses dans le total des entreprises.

Le fait que la contribution au PIB des grandes entreprises soit particulièrement importante s'explique essentiellement par une plus grande productivité, comme nous allons le voir plus loin, et une présence dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée.

3.3 | LES EXPORTATIONS

Le Québec est une *petite économie ouverte*. Cela signifie que sa croissance économique dépend largement de sa capacité à exporter³².

Les grandes entreprises de 500 employés et plus contribuent grandement aux exportations : pour l'ensemble du Canada, elles sont à l'origine de 58 % des exportations canadiennes de biens³³. Nous ne disposons pas de données équivalentes pour le Québec, mais on peut néanmoins supposer que l'ordre de grandeur est semblable : la proportion d'entreprises exportatrices est en effet comparable entre le Québec et le RDC, à 25 % des entreprises³⁴, et l'économie québécoise bénéficie d'un secteur manufacturier porté par des secteurs orientés vers le marché international, comme l'aérospatiale et l'aluminium.

Des données provinciales sur les exportations sont cependant disponibles selon les établissements. En 2018, les expéditions à l'étranger des établissements de 500 employés représentaient 35 % du total québécois des exportations. En comparaison, au Canada, cette part s'établissait à 29 % (tableau 8). Les grands établissements québécois, sont donc ici en meilleure posture que la moyenne canadienne.

TABLEAU 8

VALEUR DES EXPORTATIONS SELON LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT, QUÉBEC ET CANADA – 2008-2018

Valeur des exportations (%)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CANADA									
0 À 499 EMPLOYÉS	72 %	73 %	69 %	72 %	74 %	70 %	69 %	70 %	71 %
500 EMPLOYÉS ET PLUS	28 %	27 %	31 %	28 %	26 %	30 %	31 %	30 %	29 %
QUÉBEC									
0 À 499 EMPLOYÉS	71 %	67 %	67 %	73 %	76 %	65 %	67 %	68 %	65 %
500 EMPLOYÉS ET PLUS	29 %	33 %	33 %	27 %	24 %	35 %	33 %	32 %	35 %

Source : Statistique Canada. Tableau 12-10-0103-01 Commerce des biens selon les caractéristiques des exportateurs, selon le niveau d'emploi de l'établissement et le nombre de pays partenaires.

3.4 | GRANDES ENTREPRISES ET GAINS DE PRODUCTIVITÉ

Alors que la prospérité économique des entreprises dépend largement de leur productivité, les grandes entreprises puisent leur capacité à augmenter l'efficacité de la production dans différentes sources, notamment³⁵ :

- L'efficacité des grandes entreprises provient de l'utilisation de technologies avancées, d'une meilleure organisation des intrants et de l'effet des économies d'échelle. Les plus grandes entreprises investissent ainsi davantage en R-D et en innovation, et disposent de moyens supérieurs pour augmenter les compétences de leurs employés.
- Grâce à un accès accru aux capitaux et à un coût de financement moindre, les grandes entreprises sont plus capitalistes que les plus petites entreprises. Ces dernières se concentrent ainsi davantage sur des produits de niche et pour lesquels une production fortement capitalistique n'est pas toujours justifiée.

Une étude de Statistique Canada confirme que la productivité est inférieure dans les petites entreprises que dans les grandes³⁶. La productivité dans les PME atteint 47 % du niveau de la productivité des grandes. Autrement dit, les PME seraient globalement deux fois moins productives. Aux États-Unis, le niveau de productivité des petites entreprises représente 67 % de celui des grandes. L'étude avance qu'une augmentation de la part de l'emploi dans les grandes entreprises du Canada pour atteindre le même niveau qu'aux États-Unis augmenterait la productivité nominale du travail de 6 %, réduisant d'un tiers le retard de productivité du Canada par rapport aux États-Unis.

À la fin des années 1990, l'écart dans la répartition des travailleurs par taille d'entreprise explique 20 % de l'écart de vente par employé entre les États-Unis et le Canada, et environ 50 % de l'écart de productivité dans le secteur manufacturier. Les secteurs où les entreprises canadiennes n'étaient pas aussi productives que leurs homologues américaines étaient ceux où le Canada comptait en moyenne plus de petites entreprises que les États-Unis³⁷.

Ainsi, une plus grande concentration de l'emploi dans les grandes entreprises ferait augmenter la productivité dans une économie, et l'écart de productivité entre les grandes et les plus petites entreprises expliquerait une bonne partie de l'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis.

Des exportations de 8,4 G\$, soit 54 % des exportations canadiennes, en aéronautique et en transport sur rail ont porté sur des produits **Bombardier**. Ces exportations représentent plus de 9 % des exportations québécoises de produits. **BBD** est l'entreprise n° 1 au Canada pour les dépenses en R et D. L'entreprise offre également plusieurs centaines de stages par année.

³¹ Gouvernement du Canada, Principales statistiques relatives aux petites entreprises - Janvier 2019.
http://www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_03090.html#point3-1.

³² Au Québec, 1,1 million d'emplois dépendaient directement ou indirectement des exportations internationales et interprovinciales de biens et de services en 2017 (soit 28,6 % de l'emploi total). Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/exporter/accueil-export-quebec/page/strategies-et-politiques-22042/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1%5BbackPid%5D=23169&tx_igaffichagepages_pi1%5BcurrentCat%5D=&tx_igaffichagepages_pi1%5BparentPid%5D=22042&cHash=46f3e3b2a20c4c4c16180d0f845be61f&tx_igaffichagepages_pi1%5Bmode%5D=single

³³ Statistique Canada. Tableau 12-10-0094-01 Commerce des biens selon les caractéristiques des exportateurs, selon le niveau d'emploi et l'industrie de l'entreprise.

³⁴ Statistique Canada tableau 33-10-0150-01 Exportation de biens ou de services, par industrie et taille de l'entreprise. Les grandes entreprises désignent celles de 250 employés ou plus dans cette enquête.

³⁵ Voir par exemple : Danny Leung, Césaire Meh, and Yaz Terajima, "Productivity in Canada: Does Firm Size Matter?", Research Department <https://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2010/06/leung2.pdf>, John Baldwin, Danny Leung and Luke Rispoli, "Canada-United States Labour Productivity Gap Across Firm Size Classes," *The Canadian Productivity Review*, Statistics Canada catalogue no. 15-206-X, No. 33, 2014. Voir aussi *L'état des lieux en 2014 Le système des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada : Défis et occasions en matière d'innovation au Canada* **Conseil de la science et de la technologie sur le financement de l'innovation dans les entreprises**, [http://www.stic-csti.ca/eic/site/stic-csti.nsf/vwapi/CSTI_Etat-des-lieux-rapport-2014-fra.pdf/\\$file/CSTI_Etat-des-lieux-rapport-2014-fra.pdf](http://www.stic-csti.ca/eic/site/stic-csti.nsf/vwapi/CSTI_Etat-des-lieux-rapport-2014-fra.pdf/$file/CSTI_Etat-des-lieux-rapport-2014-fra.pdf).

³⁶ John Baldwin, Danny Leung and Luke Rispoli, "Canada-United States Labour Productivity Gap Across Firm Size Classes," *The Canadian Productivity Review*, Statistics Canada catalogue no. 15-206-X, No. 33, 2014. La productivité est mesurée par le PIB nominal par heure travaillée. Une étude de la BDC évalue que la productivité par employé est presque 30 % plus élevée dans les grandes entreprises que dans les moyennes entreprises. https://www.bdc.ca/fr/a_propos/centre_des_medias/communiqués/pages/petites-moyennes-entreprises-a-peinent-croître-etude-bdc.aspx.

³⁷ Danny Leung, Césaire Meh, and Yaz Terajima, "Productivity in Canada: Does Firm Size Matter?", Research Department <https://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2010/06/leung2.pdf>, les grandes firmes dans cette étude sont celles de 100 employés et plus.

La capacité d'investissement des grandes entreprises est déterminante pour le dynamisme de l'innovation

Les grandes entreprises ont davantage de leviers financiers pour investir en R-D et en innovation. Entre 2015 et 2017, 75 % des grandes entreprises canadiennes ont introduit une innovation en matière de produits ou de procédés, contre 65 % de petites entreprises et 66 % en moyenne pour l'ensemble des entreprises³⁸. Les données comparables ne sont pas disponibles à l'échelle provinciale, mais le Québec se situe dans la moyenne canadienne pour ce qui est du pourcentage d'entreprises ayant introduit une innovation en matière de produits ou de procédés (66,3 % des entreprises au Québec, 68 % en Ontario).

Il faut cependant souligner que les entreprises canadiennes ont tendance à moins investir en R-D que les entreprises d'autres pays. Ainsi en 2015, l'investissement des entreprises en R-D au Canada était de 0,86 % du PIB, soit pratiquement la moitié de la moyenne des pays de l'OCDE (1,63 % du PIB). Le Québec fait mieux à ce chapitre, à 1,26 % du PIB, ce qui demeure toutefois inférieur au taux moyen des pays de l'OCDE³⁹. Les investissements totaux en R-D (secteurs public et privé confondus) ont par ailleurs eu tendance à diminuer au Canada depuis le début des années 2000.

L'évolution récente au Québec est vraisemblablement favorable à la montée des investissements en R-D et en innovations technologiques. On peut mentionner ici le domaine particulier de l'intelligence artificielle dont les applications « [...] devraient entraîner des gains de productivité mondiaux de 0,8 à 1,4 % par an d'ici 2065 (en comparaison, l'invention de la machine à vapeur a produit une hausse de la productivité de 0,3 % entre 1850 et 1910) »⁴⁰ et qui va indéniablement marquer l'organisation de la société et de l'économie. Ces développements requièrent des investissements substantiels et un important capital de connaissances, plus susceptibles d'être disponibles dans les grandes entreprises. Évidemment, la collaboration entre les grandes entreprises et les universités, et le milieu de la recherche en général, est fondamentale dans ce domaine comme dans plusieurs autres.

Premier Tech investit chaque année près de 22 M\$ en recherche et développement. Près de 250 équipiers sont dédiés à ses activités d'IR&D au Québec, dont la grande majorité dans son centre de Rivière-du-Loup. Environ 90 % de ses ventes sont réalisées à l'extérieur de la province.

L'engagement de **EY** envers ses gens est de leur offrir une expérience professionnelle enrichissante qui durera toute leur carrière; de nourrir leur curiosité et leur donner à la fois l'envie et les moyens d'investir dans leur perfectionnement. EY encourage ses gens à partager leurs connaissances et leurs apprentissages avec leur famille, leurs amis, leurs réseaux, leurs clients, et les organismes et associations de la collectivité.

³⁸ Statistique Canada. Tableau 27-10-0155-01 Introduction de différents types d'innovation, par industrie et taille de l'entreprise une entreprise qui compte 250 employés et plus est considérée comme grande dans cette enquête.

³⁹ Institut de la Statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/compendium-2017.pdf> et <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/savoir-stat-vol17-no3.pdf>.

⁴⁰ Comité d'orientation de la grappe en intelligence artificielle, Stratégie pour l'essor de l'écosystème québécois en intelligence artificielle. <https://ia.quebec/wp-content/uploads/2018/06/Strategie-IA-vDEF-19-juin-2018-v8.pdf> et Manyika et al., Harnessing automation for a future that works. <https://www.mckinsey.com/global-themes/digital-disruption/harnessing-automation-for-a-future-that-works>.

⁴¹ DEEP Centre, CATALYZING CANADIAN GROWTH, November 2015 http://deepcentre.com/wordpress/wp-content/uploads/2015/11/DEEPCENTRE_CATALYZING_CANADIAN_GROWTH_NOV_2015.pdf

⁴² Pierre-André Julien, *Les défis de la croissance des entreprises québécoises*. http://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2014/09/CE_2013_06_S3_Défis-de-la-croissance-des-entreprises-Qc.pdf.

⁴³ ALUQUÉBEC. <https://aluquebec.com/fr/grappe-aluminium/transformation> Voir aussi : <https://aluquebec.com/fr/grappe-aluminium/distribution>.

⁴⁴ AÉROMONTRÉAL. <https://www.aeromontreal.ca/industrie.html>. Sondage SOM sur la perception des filiales du Grand Montréal 2018- 2019, pour le compte de Montréal International, <http://www.montrealinternational.com/publications/sondage-aupres-des-filiales-de-societes-etrangeres/>.

3.5 | LES GRANDES ENTREPRISES, MOTEURS DE CROISSANCE DES PME

La contribution des grandes entreprises dépasse leur empreinte directe et a une incidence sur le développement des PME. Les grandes entreprises agissent comme premier de cordée pour les PME, et en particulier celles de certains secteurs stratégiques ou de chaînes d'approvisionnement complexes. Sans les commandes des grandes entreprises, l'émergence et la croissance des PME seraient globalement compromises.

Dans un sondage réalisé par le *DEEP Centre*, les PME ont relevé l'enjeu de sécuriser une clientèle stable comme l'un des principaux obstacles à la croissance, d'où le rôle que peuvent jouer les grandes entreprises⁴¹. Selon ce sondage, 150 000 PME canadiennes faisaient, en 2015, affaire avec 50 grandes entreprises, pour une valeur de plus de 37 G\$. Une grande entreprise achète ainsi en moyenne pour 728 M\$ auprès de 3 000 PME, ce qui représente 35 % de ses achats.

La présence de grandes entreprises est ainsi propice au dynamisme entrepreneurial et au développement des PME. Celles-ci, en retour, peuvent permettre aux grandes entreprises de diversifier leurs sources d'approvisionnement et d'innovation. En effet, comme elles peuvent souffrir parfois de structures organisationnelles lourdes, au détriment de leur agilité, les grandes entreprises ont de plus en plus recours à des modèles de partenariat avec de petites entreprises, au modèle d'affaires axé sur les nouvelles technologies et l'innovation. Inversement, les grandes entreprises font bénéficier les PME de leurs réseaux de distribution. En pharmacologie, par exemple, « sachant que créer un nouveau médicament peut demander une dizaine d'années, sans compter le temps de l'homologation, et sachant que la distribution requiert des liens avec le milieu médical et hospitalier que la firme n'a pas nécessairement [...], si les PME sont plus innovatrices dans ce secteur, il arrive souvent qu'elles doivent faire appel à une multinationale pour la distribution. Et tout cela s'explique par la contrainte de l'incertitude particulièrement grande dans les nouvelles industries qui s'adressent à l'international »⁴².

Bell investit 2 G\$ annuellement en achats de biens et services auprès d'entreprises québécoises de toutes tailles, permettant de dynamiser plusieurs secteurs, notamment en technologies, ingénierie, publicité et services professionnels. Pour certaines de ces petites et moyennes entreprises, cette collaboration offre de plus une ouverture vers les marchés canadien et international.

La synergie entre grandes et petites entreprises se retrouve aussi dans le modèle des grappes industrielles ou de créneaux d'excellence qui permettent de favoriser, grâce au renforcement des relations intrasectorielles, la compétitivité des entreprises et la performance globale de la grappe.

Les écosystèmes québécois de l'aluminium et de l'aérospatial sont d'excellents exemples du succès des grappes industrielles. Alors que la production primaire d'aluminium est orchestrée par trois grandes entreprises d'envergure mondiale – Rio Tinto, Alcoa et Alouette – 923 entreprises manufacturières (équipementiers et acteurs de la première et seconde transformation) et 684 fournisseurs gravitent autour de leur activité et alimentent l'activité dans un ensemble de 13 secteurs industriels⁴³.

Les maîtres d'œuvre du secteur de l'aérospatial québécois, notamment Bombardier, Bell Helicopter Textron Canada, CAE et Pratt & Whitney Canada, s'appuient sur un vaste réseau de sous-traitants et de fournisseurs, en premier lieu une quinzaine d'équipementiers intégrateurs d'envergure internationale et 200 sous-traitants dans des domaines aussi divers que les systèmes électriques et électroniques, l'usinage, la maintenance, le traitement de surface, les essais et contrôles, la plasturgie ou l'optique⁴⁴.

Une consultation menée auprès de plusieurs grandes entreprises membres du CPQ a permis d'en savoir un peu plus à ce sujet. Par exemple, les entreprises sondées font affaire en moyenne avec près de 2 500 fournisseurs au Québec (dont, sans doute, une majorité de PME).

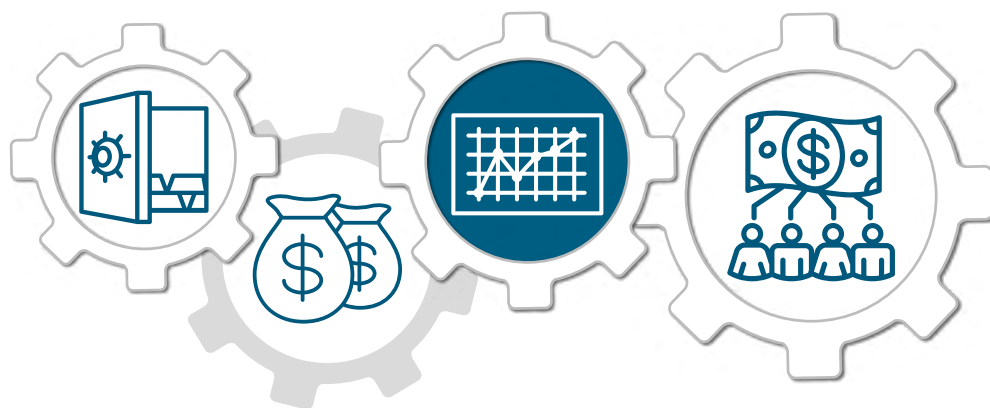


LA CONTRIBUTION FISCALE DES ENTREPRISES AU QUÉBEC

Globalement, les prélèvements fiscaux auprès des entreprises (impôts sur les bénéfices, taxes sur la rémunération et taxes sur le capital des sociétés) se sont élevés à environ 22 G\$ en 2017 au Québec⁴⁵. En proportion du PIB, le poids de ces prélèvements s'élève au Québec à 5,3 %, ce qui le situe au-dessus de la moyenne du reste du Canada (4,3 %) et de la moyenne de l'OCDE (3,6 %). Seulement trois pays de l'OCDE (Luxembourg, Suède et Australie) imposent plus lourdement leurs entreprises en proportion du PIB. Aussi, au Québec, les sociétés ont payé plus d'impôts en proportion de l'économie en 2017 qu'elles n'en payaient en 1981 (+1,1 point de pourcentage, contre +0,4 point de pourcentage pour les sociétés dans le reste du Canada).

Il peut être estimé que plus de la moitié des prélèvements fiscaux auprès des entreprises au Québec est réalisé auprès des grandes entreprises⁴⁶. Il est estimé aussi que les entreprises affichant des actifs mondiaux de 100 millions de dollars ou plus ont versé 42,7 % des prélèvements fiscaux totaux.

En ce qui a trait aux impôts sur les bénéfices des sociétés au Québec, le taux combiné fédéral-provincial s'établit à 26,6 % pour les grandes entreprises en 2019, et entre 13 et 15 % pour les PME⁴⁷. À titre de comparaison, le taux d'impôt des sociétés dans le reste du Canada est de 26,8 % en moyenne pour les grandes entreprises, et de 11,5 % pour les PME. Enfin, à l'échelle de l'OCDE, 24 pays membres ont un taux d'impôt des sociétés plus faible que celui du Québec.



⁴⁵ *Bilan de la fiscalité au Québec*, Édition 2019. https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2019/03/Bilan2019_f2.pdf. Les chiffres sont ceux de 2017. Les impôts des sociétés sont composés des impôts sur les bénéfices, des taxes sur la rémunération et des taxes sur le capital des sociétés aux paliers fédéral et provincial. Au Québec, les taxes sur la rémunération sont composées des cotisations au fonds des services de santé, la principale composante, mais aussi des cotisations au fonds de développement et reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, des cotisations relatives aux normes du travail et des contributions temporaires relatives à la taxe des institutions financières.

⁴⁶ Selon les statistiques fiscales des sociétés, les grandes entreprises ont versé 52,4 % du total des prélèvements fiscaux en impôts et cotisations auprès des entreprises dans l'année fiscale 2012 (dernière année disponible). Les grandes entreprises sont celles dont l'actif ou le revenu brut est 50 M\$ ou plus. http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR_sfs_2012.pdf.

⁴⁷ Taux combiné fédéral-provincial pour les PME dont le chiffre d'affaire est de moins de 500 000 \$. Ce taux est de 13 % pour les PME du secteur primaire ou manufacturier, en raison de la réduction additionnelle de 2 %, et de 15 % pour les autres secteurs. Un autre taux de 21,6 % s'applique aux PME qui n'œuvrent pas dans les secteurs primaire et manufacturier et qui comptent moins de 5 000 heures rémunérées. Le taux d'impôt fédéral sur les premiers 500 000 \$ de revenus actifs des entreprises est de 9 %, et de 15 % pour les autres revenus, auquel il faut ajouter le taux d'imposition provincial au Québec (11,6 % en 2019 pour les grandes entreprises). Le budget 2018 du Québec a annoncé la réduction du taux d'imposition des PME par le biais d'une augmentation du taux de la déduction pour petites entreprises pour qu'il atteigne 7,5 % en 2021. Le taux fédéral pour les PME est passé à 9 % au 1er janvier 2019. *Bilan de la fiscalité au Québec*, Édition 2019. https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2019/03/Bilan2019_f2.pdf.

TABLEAU 9

TAUX D'IMPÔT DES SOCIÉTÉS DES PAYS DE L'OCDE ET DES GRANDES PROVINCES CANADIENNES – 2019

	NIVEAU NATIONAL	NIVEAU TERRITORIAL	TOTAL
AUSTRALIE	30,00		30,00
AUTRICHE	25,00		25,00
BELGIQUE	29,58		29,58
CANADA	15,00	11,80	26,80
QUÉBEC		11,60	26,60
ONTARIO		11,50	26,50
ALBERTA		12,00	27,00
C.-B.		12,00	27,00
CHILI	25,00		25,00
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	19,00		19,00
DANEMARK	22,00		22,00
ESTONIE	20,00		20,00
FINLANDE	20,00		20,00
FRANCE	32,02		32,02
ALLEMAGNE	15,83	14,06	29,89
GRÈCE	28,00		28,00
HONGRIE	9,00		9,00
ISLANDE	20,00		20,00
IRLANDE	12,50		12,50
ISRAËL	23,00	0,00	23,00
ITALIE	23,91	3,90	27,81
JAPON	22,40	7,35	29,74
CORÉE	25,00	2,50	27,50
LETTONIE	20,00		20,00
LITUANIE	15,00		15,00
LUXEMBOURG	18,19	6,75	24,94
MEXIQUE	30,00		30,00
PAYS-BAS	25,00		25,00
NOUVELLE-ZÉLANDE	28,00		28,00
NORVÈGE	22,00		22,00
POLOGNE	19,00		19,00
PORTUGAL	30,00	1,50	31,50
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	21,00		21,00
SLOVÉNIE	19,00		19,00
ESPAGNE	25,00		25,00
SUÈDE	21,40		21,40
SUISSE	6,70	14,45	21,15
TURQUIE	22,00		22,00
ROYAUME-UNI	19,00		19,00
ÉTATS-UNIS	19,70	6,18	25,89

Sources : OCDE <https://stats.oecd.org/index.aspx?lang=fr&SubSessionId=2501a8c5-c167-4b10-a481-cd5c47f7a654&themetreeid=18>
<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/businesses/topics/corporations/corporation-tax-rates.html>
<https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/impots/impot-des-societes/declaration-de-revenus-des-societes/calcul-de-limpot-sur-le-revenu-dune-societe/>
<https://www.alberta.ca/corporate-income-tax.aspx>. Aux É.-U., le taux fédéral est de 21 %. Le taux indiqué dans le tableau tient compte des déductions pour les États.

À part le taux d'impôt sur les bénéfices des sociétés, les autres principaux prélèvements pour les entreprises au Québec touchent aux cotisations sur la masse salariale (FSS, RRQ, RQAP, AE, SST, normes du travail). Dans les faits, une bonne partie des charges sur la masse salariale se traduit par des salaires moins élevés. Néanmoins, lorsque leur poids est trop lourd, les charges sur la masse salariale affectent la capacité des entreprises à augmenter leurs effectifs et à attirer une main-d'œuvre avec des salaires plus attractifs, surtout lorsque ces prélèvements ne sont pas reliés à un programme social ou d'assurance comme c'est le cas de la cotisation au FSS. La cotisation au FSS est simplement une taxe sur la masse salariale des entreprises qui est allouée au fonds consolidé du budget du Québec. Cette cotisation s'élève à 4,26 % pour les entreprises dont la masse salariale est supérieure à 6 M\$⁴⁸. Compte tenu de la réduction instaurée en août 2018, le taux pour les PME dont la masse salariale est inférieure à 1 M\$ varie de 1,25 % à 1,70 % en 2019 (tableau 10). La contribution au FSS s'est élevée à 6,4 G\$ en 2018-19. En Ontario, le taux de cotisation sur la masse salariale équivalent au taux de cotisation au FSS est de 1,95 % et s'applique aux entreprises dont la masse salariale est de 400 000 \$ ou plus; les plus petites ne cotisent pas⁴⁹. Ces prélèvements expliquent une bonne partie de l'écart de la fiscalité entre le Québec et le reste du Canada, malgré un taux d'impôt des sociétés plutôt compétitif.

TABLEAU 10
TAUX DE COTISATION DES ENTREPRISES AU FSS – 2019

SECTEURS PRIMAIRE ET MANUFACTURIER	
MASSE SALARIALE TOTALE (MST)	
1 000 000 \$ OU MOINS	1,25 %
ENTRE 1 000 000 \$ ET 6 000 000 \$	$0,648 \% + (0,602 \% \times \text{MST} / 1\,000\,000)$
6 000 000 \$ OU PLUS	4,26 %
SECTEURS DES SERVICES ET DE LA CONSTRUCTION	
MASSE SALARIALE TOTALE (MST)	
1 000 000 \$ OU MOINS	1,70 %
ENTRE 1 000 000 \$ ET 6 000 000 \$	$1,1880 \% + (0,5120 \% \times \text{MST} / 1\,000\,000)$
6 000 000 \$ OU PLUS	4,26 %

Source : <https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/retenues-et-cotisations/calculer-les-retenues-a-la-source-et-vos-cotisations-employeur/fonds-des-services-de-sante/calcul-de-la-cotisation/taux-de-cotisation-estimatif/>.

⁴⁸ http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_Plan_soutien_economique.pdf Les PME dont la masse salariale se situe entre 1 M\$ et 6 M\$ contribuent à un taux progressif, dépendant de leur masse salariale. Le taux est 1,255 % pour le secteur primaire et manufacturier en 2019. Les petites entreprises du secteur des services et de la construction cotisent à un taux de 1,70 %. Le seuil de 6 M\$ donnant droit aux taux réduits de cotisation devrait atteindre 7 M\$ en 2022.

⁴⁹ Les deux autres grandes provinces n'ont pas de taxe équivalente. Dans le reste du Canada, seuls le Manitoba et T.-N. ont un équivalent (Impôt-santé et études postsecondaires).

TAUX D'IMPÔT EFFECTIF : COMPARAISON INTERPROVINCIALE ET INTERNATIONALE

Le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) représente une autre façon d'observer la fiscalité québécoise sur les investissements de façon plus globale. Ce taux indique la part du rendement d'un nouvel investissement qui est accaparée par l'impôt⁵⁰. Ce taux s'établit à 8,4 % en 2019 au Québec, niveau plus faible que la moyenne canadienne de 13,8 %, et plus faible que le taux américain et la moyenne de l'OCDE, de 18,7 % et 18,4 % respectivement⁵¹. Le Québec se compare ainsi avantageusement à plusieurs autres pays et retrouve relativement la compétitivité fiscale qu'il avait perdue suite à l'importante réforme américaine de 2017.

Une nuance est toutefois à apporter à ces chiffres. Aussi, malgré son importance au niveau de la compétitivité fiscale et des incitatifs à l'investissement, il faut noter que pour les entreprises qui n'investissent pas pendant une année, ou dont les investissements ne sont pas admissibles aux mesures d'amortissement, c'est le taux statuaire d'impôt qui demeure le plus pertinent, et par cette mesure le Québec est relativement moins compétitif qu'on l'a vu précédemment.

Il faut noter par ailleurs que la contribution des entreprises privées au financement public comprend également, entre autres, l'impôt foncier municipal et les autres prélèvements municipaux.

- Les entreprises avaient payé environ le tiers des impôts fonciers en 2008⁵². Selon la CFFP, les administrations locales au Québec ont prélevé environ 14,5 G\$ en impôts fonciers en 2017.
- En général, le fardeau fiscal assumé par les immeubles non résidentiels est plus élevé que pour les immeubles résidentiels. Selon le rapport du comité de travail sur la fiscalité non résidentielle et le développement économique, la catégorie des immeubles non résidentiels a assumé une grande part du fardeau fiscal total de l'ensemble des contribuables montréalais, soit 56 % en 2015 alors que l'assiette non résidentielle a représenté 26 % de la base de l'impôt foncier total de la Ville⁵³.

À part les impôts sur les bénéfices, sur les salaires et sur le capital, et les taxes municipales, les entreprises paient différents permis et licences, et des frais environnementaux. Les entreprises au Québec sont aussi assujetties au système de plafonnement et d'échange des droits d'émission (marché du carbone) et à des écofrais. Si les prélèvements liés à l'enjeu environnemental sont tout à fait justifiés étant donné les externalités créées, l'enjeu est celui de la compétitivité par rapport aux autres juridictions, d'où l'importance d'une réaffectation judicieuse des fonds provenant de ces taxes vers les entreprises.



⁵⁰ Voir par exemple Bilan de la fiscalité du Québec, Édition 2019. « Ce taux représente la fraction du taux de rendement d'un nouvel investissement accaparé par les impôts sur le revenu, les taxes sur le capital, les taxes sur les intrants et les diverses autres dispositions fiscales. »

⁵¹ Budget du Québec http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/PlanBudgetaire_1920.pdf pour le Canada, les É-U et la moyenne de l'OCDE, les chiffres sont ceux de 2018.

⁵² Pierre Fortin et Luc Godbout (2012), Chapitre Économie, fiscalité et finances publiques, du livre dirigé par Guillaume Lamy intitulé C'est faux! 50 idées déconstruites par des spécialistes, p. 69

⁵³ COMITÉ DE TRAVAIL SUR LA FISCALITÉ NON RÉSIDENIELLE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, *Pour une métropole en affaires*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT_POUR_UNE_METROPOLE_EN_AFFAIRES_VF1-NALE.PDF?utm_source=referral&utm_medium=lickstats&utm_campaign=VDM-MetropoleEnAffaires&utm_term=&utm_content=5c813d-7f84930861401a1948.



LA CONTRIBUTION DES GRANDES ENTREPRISES AUX COMMUNAUTÉS

Au-delà de leur contribution économique, les entreprises contribuent aussi par d'autres investissements au bien-être des collectivités.

Un rapport publié en 2013 par le Conference Board du Canada et reposant sur les résultats d'une enquête nationale auprès de professionnels de l'investissement dans le milieu de 180 entreprises, employant près de 1 million de personnes, soit près de 6 % de la population active du Canada, estime une contribution à la collectivité dépassant les 710 millions de dollars⁵⁴. Le Conference Board a également établi en 2016 que les investissements dans la communauté de 30 institutions financières présentes au Canada avaient totalisé plus de 5 G\$ au cours des 10 années précédentes⁵⁵.

S'inspirant de ces enquêtes, le CPQ a consulté plusieurs de ses membres, entre autres sur leur contribution philanthropique. Cette consultation a révélé que pour certaines grandes entreprises, la contribution dans la collectivité peut s'élever à plusieurs millions, voire des dizaines de millions de dollars. Pour les plus petites de ces grandes entreprises consultées, ou celles affichant de plus faibles taux de bénéfices, cette contribution se chiffre à quelques centaines de milliers de dollars. Les formes de contribution sont diverses – bourses et programmes jeunesse en éducation, subventions de recherche et dons aux universités et collèges, distribution de paniers de Noël avec la participation des employés, programmes de dons jumelés et de bénévolat des employés, contributions en nature, (services et produits offerts à des organismes communautaires). Les secteurs bénéficiant de contribution philanthropique couvrent les domaines de la santé et de l'éducation, les causes sociales et humanitaires, les arts et la culture, les sports et la protection de l'environnement. D'autres domaines comme le développement économique et l'entrepreneuriat bénéficient également de contributions des grandes entreprises. Il ne faut pas oublier par ailleurs que, outre les contributions des sociétés, les actionnaires des grandes entreprises peuvent aussi contribuer en redistribuant une part de leurs revenus. Ces contributions peuvent aussi être substantielles⁵⁶.

Selon deux sondages de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, 45 % des centres de recherche qui reçoivent plus de 20 % de leur financement du secteur privé obtiennent celui-ci de grandes entreprises. Les grandes entreprises collaborent également davantage au financement des chaires et centres de recherches.

Au fil des années, **iA Groupe financier** a été un chef de file dans la région de Québec et un influenceur hors du commun pour sa contribution philanthropique, notamment aux campagnes de financement de Centraide.

⁵⁴ Cette enquête prend en considération les nombreuses façons dont les entreprises contribuent à des projets communautaires au moyen de ressources financières et autres, mais également le temps, le travail et les compétences que leurs employés consacrent bénévolement à la collectivité.

⁵⁵ <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=9295>

⁵⁶ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *Collaborations universités-entreprises: le regard des centres et chaires de recherche*. <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=9295>.





CONCLUSION

Cette étude a cherché à mettre en évidence la place des grandes entreprises dans l'économie québécoise. Le vocable de « grande entreprise » englobe des formes très diverses d'entreprises qui, dans leurs particularités, s'adaptent à des marchés et à des contextes concurrentiels en vue d'assurer leur performance et leur durabilité.

Comme nous l'avons mentionné en introduction, la disponibilité de données propres aux grandes entreprises s'est avérée plutôt limitée, et le CPQ souhaite souligner la nécessité de créer et de maintenir à jour un portrait en profondeur de ces acteurs importants de notre économie.

Les données qui ont pu être décrites rappellent que, bien que relativement peu nombreuses, les grandes entreprises concentrent une part importante de l'emploi, du PIB et des exportations. Elles canalisent les capacités d'investissement, d'innovation et de formation et contribuent largement à l'internationalisation de l'économie et au renforcement du tissu entrepreneurial : une synergie et des liens efficaces entre les grandes et les petites entreprises contribuent à développer ces dernières et à renforcer leur position dans l'économie. Ainsi, la grande entreprise joue un rôle qui dépasse les mesures quantitatives.

Les grandes entreprises du Québec contribuent aussi à la société en investissant des millions de dollars dans la collectivité. Cet argent va à plusieurs secteurs, notamment la santé, l'éducation, les arts et la culture, la recherche, etc.

Dans le contexte des mutations et de l'instabilité induites par une globalisation accrue et une économie de plus en plus numérique, le CPQ reconnaît à la fois l'importance de la création de petites entreprises favorables à la mutation de l'économie et celle d'une présence forte de grandes entreprises pour renforcer les assises de l'économie nationale.

Cette étude soulève par ailleurs plusieurs points clefs et certains sujets de préoccupation. D'abord, les grandes entreprises publiques sont relativement peu nombreuses au Québec. En ce sens, le CPQ souhaite, à l'instar d'autres groupes, discuter de l'intérêt d'un Régime d'épargne-actions (REA), notamment pour permettre aux petites et moyennes de devenir de grandes entreprises. Ce Régime a clairement contribué par le passé à l'essor de grandes entreprises québécoises. Ensuite, les investissements en R-D, davantage portés par les grandes entreprises, suivent une tendance à la baisse plutôt préoccupante depuis quelques années, ce qui n'est pas de bon augure considérant la place que prend l'innovation dans la compétitivité des entreprises. Il faut noter toutefois que l'innovation ne se limite pas aux investissements en R-D. Enfin, le regard porté sur la contribution des entreprises aux recettes fiscales du Québec remet également sur la table la question de la compétitivité fiscale.

Il est essentiel d'améliorer le rendement des grandes entreprises au chapitre de l'innovation et de l'internationalisation, de favoriser la croissance des PME innovantes, et d'augmenter le nombre de grandes entreprises innovantes en vue de favoriser la compétitivité et la croissance d'emplois de qualité. L'attraction de plus de filiales et d'investissements étrangers en général entraînerait aussi des avantages indéniables.

La contribution des grandes entreprises au dynamisme de l'économie est indéniable, et elle doit être aussi reconnue en ce qui touche à la qualité de vie des citoyens. Le CPQ appelle ainsi les décideurs politiques à mieux documenter la santé économique des grandes entreprises installées au Québec. Cela leur permettra de porter un regard beaucoup plus attentif afin que leurs décisions de nature réglementaire ou fiscale aient un impact positif marqué. Le CPQ considère que, dans le contexte d'une économie mondiale à la trajectoire incertaine au cours des prochaines années, il serait judicieux de multiplier les efforts en termes de politiques publiques en faveur de la compétitivité des grandes entreprises. Le moment est idéal pour envoyer un signal fort se voulant stimuler leurs investissements et renforcer leur positionnement sur les chaînes mondiales de valeur.

Étant donné les capacités particulières des grandes entreprises, le CPQ croit qu'elles sont appelées à jouer un rôle croissant à ce chapitre. Ainsi, le CPQ considère que le Québec devrait veiller à mettre en place les conditions nécessaires pour attirer ces grandes entreprises et les garder, tout en respectant les principes d'une saine concurrence. Les décisions que prennent les entreprises en matière d'investissement et de localisation tiennent compte de différents facteurs tels que la qualité des ressources humaines, l'intégration aux grands réseaux d'affaires, la qualité des infrastructures dont celles de télécommunications et de transport. D'autres facteurs concernent évidemment le coût de faire des affaires, notamment la fiscalité, la réglementation et la facilité de faire des affaires, de même que la fiscalité des particuliers, sans négliger bien sûr des éléments comme la paix sociale, la disponibilité de sources d'énergie renouvelable et le coût de l'immobilier.

Comme la présente étude le démontre clairement, les retombées de la mise en place de conditions facilitantes propices à l'attractivité et au développement des grandes entreprises ne seront que favorables au développement économique du Québec et à la prospérité de l'ensemble de la société et de ses citoyens.

REMERCIEMENTS

Le CPQ souhaite remercier les entreprises suivantes pour leur participation à cette étude :

BELL

BOMBARDIER

COGECO

DESGAGNÉS

DESJARDINS

ÉNERGIR

EY

GROUPE CANAM

GROUPE MAURICE

HEWITT

HYDRO-QUÉBEC

IA GROUPE FINANCIER

LAVERY AVOCATS

LM WIND POWER

PREMIER TECH

RÉSOLU

TC TRANSCONTINENTAL

UBISOFT

Le CPQ souhaite souligner la collaboration spéciale du journal *LES AFFAIRES* à la réalisation et publication de cette étude.



CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

1010, RUE SHERBROOKE OUEST | BUREAU
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 2R7 510

514 288-5161 OU 1 877 288-5161

info@cpq.qc.ca

CPQ.QC.CA